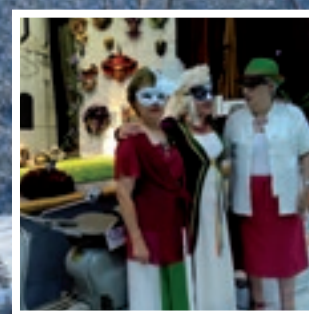


Reflets 2021



Bulletin municipal
Saint-André-les-Alpes

ALPES SERVICES AUTO
 Dépannage 24h/24 - 7j/7
 Réparation toutes marques
 Mécanique - Carrosserie
 Tél Assistance : 24h/24 - 7j/7
 04 92 89 04 78
 Tél : 04 92 89 09 78
 Mail : todesco.garage@wanadoo.fr
 Route de Nice - 04170 Saint André les Alpes

Depuis 1980
VERDON IMMOBILIER
 Place Charles BRON - 04170 St André les Alpes
04 92 89 01 30
 Locations: **04 92 89 22 34**
 verdonimmo@orange.fr - verdonimmobilier.com

GARAGE CHABOT
 Dépannage
 Réparation toutes marques
 Réglages et contrôle anti-pollution
 Pneus - Freinage - Amortisseurs
 Géométrie - Climatisation
 Traitement à l'hydrogène
 simone.chabot@wanadoo.fr
 04170 SAINT ANDRE LES ALPES - 04 92 89 00 01 - FAX 04 92 89 08 55

BOYER Gilbert
 Géomètre-expert D.P.L.G.
 Place de l'église
 04170 Saint André les Alpes
04 92 89 03 78
 boyer.g@wanadoo.fr

Pharmacie BOETTI
 du lundi au samedi
 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h
04 92 89 06 06
 Matériel médical - Vente et location
 Produits vétérinaires - Phytothérapie
 Homéopathie - Oxygénothérapie
 pharmacieboetti@perso.alfadis.net

RAS
 Stores - Volets Roulants
 Menuiseries ALU / PVC / BOIS
 Vérandas - Moustiquaires
 Toutes Fermetures de Bâtiment
06.88.70.45.79
 E-mail : c.guli@hotmail.fr
 Grand Rue 04170 Saint André les Alpes

Cegelec
 ALPES PROVENCE INFRAS
 Travaux et Maintenance
 Electrification BT BT - Entretien - Gas
 Eclairage Public, Sportif et Facile
 Maintenance
 Bornes de recharge véhicule BT
 Photovoltaïque
 85,1 Avenue du Néolite rural
 04100 Mousquieu
 +33 (0)4 92 72 00 25

Miellerie CHAILAN
 Tous les grands crus du miel pour bien ou mieux se porter
 Visite et dégustation gratuite de miel et d'hydromiel (sur rdv)
 Château Garnier - 04170 Thorame Basse
 Tél. 04 92 83 92 86 - Fax. 04 92 83 93 94
 www.miels-chailan.com // chailan-miellerie@orange.fr

réinventons / notre métier
AXA
 N. ZIMMERMANN ET B. SANDRI
 Responsable d'agence : Cathy PRATO
 98 Grand Rue - 04170 St André les Alpes
 agence.saintandreesalpes@axa.fr
 Tél: 04 92 89 15 11

S.E. André Roux
Electricité Générale
 Bâtiment - Industrie - Alarmes
 Tél: 04.92.34.26.44 - 06.30.09.64.30

LE TISON
 Pompes funéraires - MARIAGES
 PLANTES ET FLEURS
 Place de verdon 04170 Saint André les Alpes
04 92 89 02 15
 HORAIRES OUVERTURE :
 Lundi : 9h - 12h30
 Du mardi au samedi : 9h - 12h30 / 14h00 - 18h
 Dimanche matin : 9h - 12h30
 www.le-tison.fr
 pfsa04@gmail.com

Relief 3
 Peinture - Papiers peints
 Revêtements sols - Faux plafonds
 Sablage - Façade
 Quartier les Accates
 04170 ST ANDRE LES ALPES
 Tél. 04 92 89 03 41
 jackysimon04@gmail.com

Edito

Après une année d'inter-
 ruption en raison des
 élections municipales, nous vous présentons l'édition 2021
 du bulletin d'informations de notre commune. Je sais qu'il
 est très attendu et fort apprécié.

Encore une fois, il est réalisé grâce à la compréhension
 des commerçants, artisans, prestataires de services et des
 professions libérales. Merci pour leur participation finan-
 cière.

Tout d'abord, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance
 envers les électrices et les électeurs qui nous ont témoigné
 à nouveau leur confiance.

Avec la parité, l'équipe en place a été partiellement renouvelée.
 Cinq anciens conseillers ont souhaité ne pas se représenter.
 Je salue leur investissement au service de la collectivité.
 Quatre conseillères et un conseiller les ont remplacés.
 La nouvelle équipe est très motivée. Elle s'est rapidement mise au travail malgré la nouvelle conjoncture et les contraintes sanitaires.

Merci aux soignants, au personnel communal, à l'ADMR, à l'EHPAD et aux bénévoles pour leur investissement et la gestion de cette crise sanitaire. J'ai une pensée particulière pour ceux qui sont impactés durement (cafetiers, restaurateurs et autres).



Vous trouverez dans ce Reflets de nombreux sujets touchant l'ensemble de l'action municipale et de la vie associative particulièrement dynamique dans notre village.

Je souhaite que 2021 soit l'année du retour à la normale même si le bout du tunnel est encore loin. Protégez-vous !

Bonne lecture.

Le Maire, **Serge PRATO**

Sommaire

Vie municipale
 // Page 4

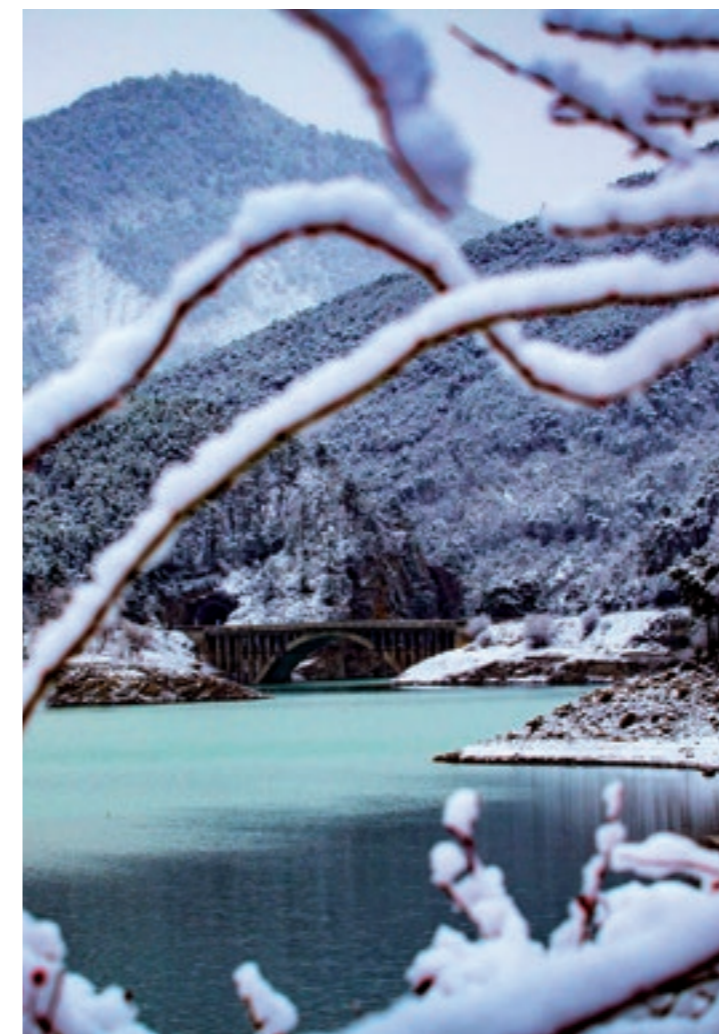
Vie communale
 // Page 12

Vie intercommunale
 // Page 22

Vie associative
 // Page 28

Histoire
 // Page 40

Divers
 // Page 46



Rédaction Diffusion : Mairie de Saint André les Alpes
 Directeur de publication : Serge PRATO Maire
 Rédacteur en chef : Sophie GIRAUD Adjoint

Crédits photos : Mairie, Associations, CCAPV, Rémi NIGRI, Agnès DUSAUTOIS
 Mise en page : Rémi NIGRI - www.creat-in.fr

Equipe municipale 2020-2026



Serge PRATO

Maire

Le Conseil Municipal est composé de 15 membres, 8 hommes, 7 femmes, qui ont été élus en mars 2020 et installés en mai 2020. Par délibération du 23 mai 2020, le conseil municipal a fixé à 4 le nombre d'adjoints au maire.

Le Conseil Municipal se réunit légalement au moins une fois par trimestre. Les séances sont publiques. Les convocations sont publiées sur le panneau d'affichage officiel situé à la Mairie, côté jardin.



Pascal SERRANO

1^{er} adjoint



Francine VACCAREZZA

2^{ème} adjointe



David CERATO

3^{ème} adjoint



Sophie GIRAUD

4^{ème} adjointe



**TODESCO
Sonia**



**TAVERNARO
Laurent**



**SIMIAN
Laurence**



**HONNORE
Arnaud**



**FERRIER
Françoise**



**GERIN -JEAN
François**



**BOETTI
Sandra**



**CICCOLI
Olivier**



**CADIERE
Julie**



**LAUGIER-BAIN-RAVEL
André**

A propos de « Reflets »



Ginette GARIN

Ginette, tu as porté pendant près de trente ans ce bulletin municipal. C'est en toute humilité, que nous te présentons ce nouveau « Reflets », première édition que tu découvres en tant que lecteur. Nous t'adressons nos sincères remerciements pour toutes ces années d'engagement sans faille, au service de l'élaboration de ce bulletin. Nous saluons ton implication, ta rigueur et la qualité de ton travail : aucune faute ou maladresse stylistique n'ont échappé à ta fine expertise, et c'est dans un esprit bienveillant d'équité que tu as su mettre en lumière, tour à tour différents aspects de notre commune et de son actualité.

**Tu as ainsi largement contribué
au succès de cette revue.
Merci Ginette !**

Robert Point nous a quittés en octobre dernier

C'était un des piliers des services techniques, où il avait longtemps fait équipe avec Julien Fulconis. Outre les missions diverses et variées dévolues à ce service, Robert avait celle de placier des foires et marchés. A ce titre, il avait assuré depuis le début le placement des forains de la foire agricole. A l'origine, cette manifestation était de taille fort modeste, et Robert a longtemps géré les emplacements « tout de tête ». Sa silhouette nonchalante et - faussement - calme est encore familière aux habitués de la foire - surtout les matinaux -. Disponible mais sempiternellement inquiet, Robert était très malade depuis quelques années, mais on le voyait toujours avec plaisir passer - à allure réduite -, au volant de ses Renault Express successifs.

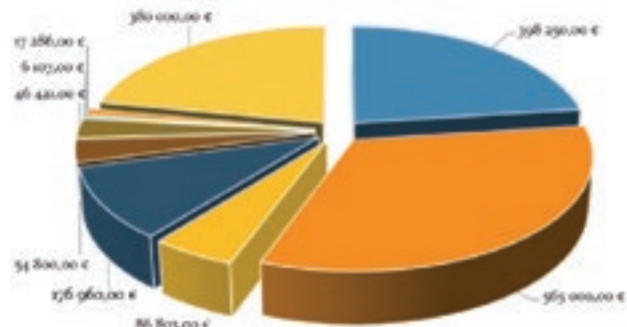
Toutes nos amitiés vont à sa famille.



Robert POINT

Budget 2020

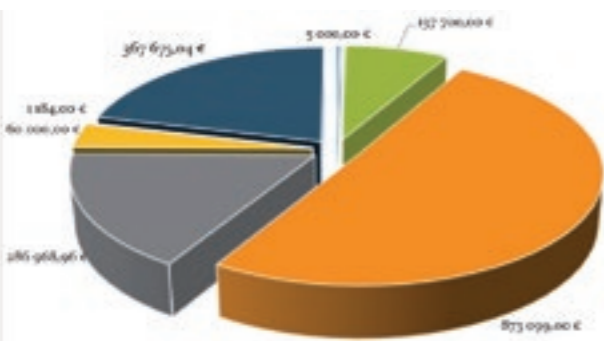
Dépenses



Fonctionnement

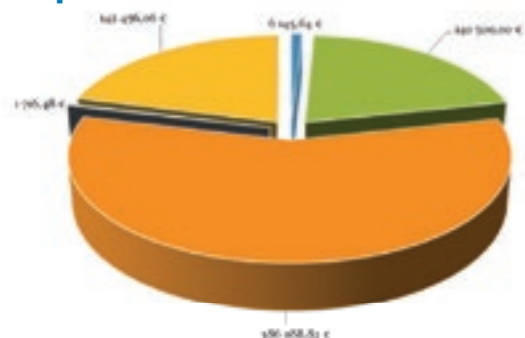
DEPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	398 250,00 €
Charges de personnel	565 000,00 €
Atténuations de produits	86 803,00 €
Autres charges de gestion courante	176 960,00 €
Charges financières	54 800,00 €
Charges exceptionnelles	46 421,00 €
Dotation aux amortissements	6 107,00 €
Dépenses imprévues	17 286,00 €
Virement à la section d'investissement	380 000,00 €
Total	1 731 627,00 €

Recettes



RECETTES	MONTANT
Atténuations de charges	5 000,00 €
Produits des services	137 700,00 €
Impôts et taxes	873 099,00 €
Dotations et participations	286 968,96 €
Autres produits gestion courante	60 000,00 €
Produits exceptionnels	1 184,00 €
Résultat reporté	367 675,04 €
Total	1 731 627,00 €

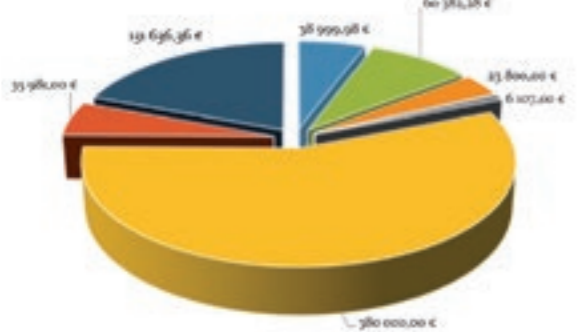
Dépenses



Investissement

DEPENSES	MONTANT
Subventions d'investissement	6 145,64 €
Remboursement d'emprunt	140 500,00 €
Opérations d'équipement	386 088,82 €
Immobilisations corporelles	1 716,48 €
Solde d'exécution reporté	142 456,06 €
TOTAL	676 907,00 €

Recettes



RECETTES	MONTANT
Dotations, fonds divers	38 999,98 €
Subventions d'investissement	60 382,28 €
Emprunts et dettes assimilées	23 800,00 €
Amortissement des immobilisations	6 107,00 €
Virement de la section de fonctionnement	380 000,00 €
Produit des cessions d'immobilisations	35 981,00 €
Affectation au compte 1068	131 636,36 €
TOTAL	676 907,00 €

SUBVENTIONS aux Associations locales

2019

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
A.D.L.C.	100,00 €
Club de photos « Les têtes à clics »	200,00 €
Association « Verdon-info »	500,00 €
Association « Les Pivoines Bleues »	500,00 €
Association Sportive du Collège René Cassin	5 500,00 €
Amicale Bouliste	2 950,00 €
Comité de Développement Agricole	1 000,00 €
Comité des Fêtes	15 000,00 €
Lou Roudelet de Chamatte	500,00 €
Le Souvenir Français	200,00 €
Les Restos du Cœur	500,00 €
Association « Lou Ratou na ! »	300,00 €
A.D.M.R	1 500,00 €
Association Le Judo Club Saint-Andréen	1 500,00 €
WILD TRACK	1 500,00 €
Association «Gym and Co'»	600,00 €
Croix Rouge Française	150,00 €
Association Event Classic Car	1 000,00 €
OCCE 04 COOP SCOLAIRE - Ecole Primaire	4 500,00 €
Société de chasse « Verdon St Hubert »	2 000,00 €
STAELA	500,00 €
Association des Parents d'Elèves Collège	200,00 €
Association St Andréenne de Vol libre	1 500,00 €
Assoc Groupement Départemental Lieutenants Louveterie	200,00 €
Secours Populaire	150,00 €
TOTAL	42 550,00 €

2020

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
A.D.L.C.	100,00 €
Association « Verdon-info »	500,00 €
Association « Les Pivoines Bleues »	500,00 €
Association Sportive du Collège René Cassin	4 000,00 €
Le Souvenir Français	200,00 €
Les Restos du Cœur	500,00 €
Association « Lou Ratou na ! »	300,00 €
A.D.M.R	1 500,00 €
Association Le Judo Club Saint-Andréen	1 000,00 €
WILD TRACK	1 500,00 €
Association «Gym and Co'»	600,00 €
Croix Rouge Française	150,00 €
Association Event Classic Car	1 000,00 €
STAELA	500,00 €
Association des Parents d'Elèves Collège	200,00 €
Association St Andréenne de Vol libre	1 500,00 €
Secours Populaire	150,00 €
FNACA	200,00 €
Association HL SPORT	500,00 €
Société de chasse « Verdon Saint-Hubert »	2 000,00 €
Comité des fêtes	7 500,00 €
Association « Montagn'habits »	1 000,00 €
Association des Maires des Alpes Maritimes, solidarité tempête «Alex»	2 000,00 €
TOTAL	27 400,00 €

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

2019

1) ACQUISITION DE MATERIEL (TTC)

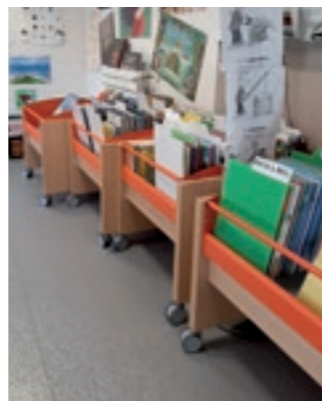
• Véhicule RENAULT TRAFIC (navette)	24 400,00 €
• Séparation WC école maternelle	778,14 €
• Extincteurs	757,36 €
• Poteaux incendie (fourniture, travaux sur existants)	11 746,25 €
• Portique bois jardin d'enfants	1 267,20 €
• Luminaires salle polyvalente	5 432,86 €
• Mobilier (Corbeilles et tables)	1 893,84 €
• Vidéoprojecteurs école	3 120,00 €
• Tondeuse débroussailluse	5 452,80 €
• Mobilier bibliothèque	3 547,26 €



Navette Renault TRAFIC

2) BÂTIMENTS COMMUNAUX (TTC)

* Eglise Place Charles Bron fenêtre deux vantaux	1 308,00 €
* Ecole maternelle Travaux électriques	4 216,25 €



Mobilier médiathèque

3) VOIRIE (TTC)

* Aménagement parking du Plan	5 220,00 €
* Coussins berlinois	6 132,00 €
* Barrières bois parking accès liaison douce	1 920,00 €
* Panneaux de signalisation	7 352,30 €
* Remplacement lanterne façade rue Haute	1 039,20 €



Portique bois



Poteaux incendie

4) ECLAIRAGE PUBLIC (TTC)

* Les Accates et les Croues (solde)	19 997,37 €
* Chemin des Vertus (solde)	11 214,61 €

5) TENNIS (TTC)

* Reconstruction de 2 courts en béton poreux	68 748,00 €
---	-------------

6) ELABORATION PLAN DE GESTION DE LA ZONE HUMIDE QUEUE DU LAC DE CASTILLON (TTC)

* Etude (solde)	960,00 €
-----------------	----------



Reconstruction terrain de tennis

2020

1) ACQUISITION DE MATERIEL (TTC)

• Illuminations de Noël	3 879,74 €
• Luminaires salle polyvalente	2 591,60 €
• Nettoyeurs pression eau chaude	3 168,84 €
• Rideaux occultants école primaire	1 991,52 €
• Agorespace (filets- panneau basket...)	5 536,99 €
• Ordinateurs portables école primaire	7 704,00 €



Coussins berlinois

2) BÂTIMENTS COMMUNAUX (TTC)

* Eglise Place Charles Bron Remplacement tinteur cloche 1	1 694,40 €
Remplacement de la minuterie	2 323,20 €

* Ecole maternelle Étanchéité et isolation toiture	33 684,06 €
---	-------------

3) VOIRIE (TTC)

* Coussins berlinois	3 331,20 €
* Création de rampe accès Pont de Méouilles	888,00 €



Illuminations Noël

4) ACQUISITION DE TERRAINS (TTC)

* Section D 865-870-874-875 Le Cougnas et section AC 450 et 451 Les Souquets	420,16 €
---	----------

* Section D 693 Près des Crouès	149,00 €
---------------------------------	----------

5) AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS (TTC)

* Création sentier de promenade Plan Pinet	1 716,48 €
--	------------



city-stade

Cadre de *vie*

Réglementation de la *vitesse* sur les chemins communaux



- Suite aux **doléances** de riverains inquiets eu égard à la **vitesse excessive** de certains automobilistes sur les chemins communaux, la Mairie rappelle que la vitesse est réglementée sur ces voies communales.

- Par **Arrêté Municipal N° 2003/52 du 24/07/2003**, la vitesse est limitée à **30 km/h sur tous les chemins communaux** et notamment Chemin de **Méouilles**, Chemin des **Iscles**, Chemin des **Accates**, Chemin des **Vertus**, Route de **Chalvet** jusqu'à l'aire de décollage.

Chiens, nuisances sonores... et doléances

Les propriétaires de chiens sont tenus de respecter certaines règles de **civisme** et prendre les dispositions nécessaires pour préserver la qualité de vie, la **tranquillité** des habitants :

- **Éduquer son chien** : Ne pas le laisser aboyer à tout moment, de jour comme de nuit.

- Ne pas le laisser seul, sans surveillance, dans un jardin ou sur un balcon. Ses **abolements incessants** portent très vite atteinte à la tranquillité du voisinage et sont source de **litiges** !

- Éviter, par mesure de **sécurité et d'hygiène**, sa divagation sur la voie publique, ses déjections sur les trottoirs, chaussées et espaces publics.



Avis : Emploi du feu

Le brûlage des déchets verts est INTERDIT, quelle que soit la zone, en application du Règlement Sanitaire Départemental.

Les déchets verts comprennent : les déchets issus des tontes de gazon ; les feuilles, les aiguilles mortes ; les tailles d'arbres et d'arbustes. Leur combustion génère des fumées et des particules irritantes, raison pour laquelle le brûlage est interdit.

Brûler ses déchets verts peut être puni d'une amende allant jusqu'à **450 euros** ! Les déchets verts doivent être compostés ou apportés à la **déchetterie**.

>> **Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à la Mairie.**

Les encombrants

Les transporter à la déchetterie de La Mure-Argens.

En cas d'impossibilité, une inscription en Mairie est nécessaire pour bénéficier d'un service de ramassage effectué par les agents communaux.

Horaires Déchetterie de La Mure-Argens

Du lundi au vendredi : 13 h 30 - 17 h 30

Le samedi : 09 h 00 - 12 h 00

13 h 30 - 17 h 30



Déchetterie de La Mure-Argens.

En bref...

Pendant le confinement :

- Distribution d'un masque pour les plus de 10 ans dans tous les foyers
- Personnes de 70 ans et plus, contactées par le secrétariat de mairie pour connaître les besoins, maintenir le contact...
- Courses faites par les employés communaux pour les personnes qui le souhaitent

Printemps 2020 :

- Remise en place des marchés dans le respect des règles sanitaires
- Remise en place de l'école dans le respect très strict des règles de désinfection et d'hygiène imposées par le COVID.

Été 2020 :

- Gratuité des droits de terrasse pour les commerces Saint-Andréens.
- Gratuité des droits de place pour les marchés des mercredis et samedis.

Automne 2020 :

- Mise à disposition de locaux pour les infirmiers pour effectuer tests COVID.

Hiver 2020/2021 :

- Aide financière pour les communes victimes de la tempête « Alex » dans les Alpes Maritimes
- Création d'une page Facebook de la mairie

Alerte A LA POLLUTION DES MASQUES !

Je me nomme masque chirurgical, je suis beaucoup porté, tant mieux ! mais trop souvent abandonné à même le sol. Oui, jetez-moi, mais dans une poubelle ! Sinon je me retrouverai vite dans un caniveau, puis dans une rivière, et enfin dans l'océan. Je me dégrade si lentement (450 ans) que j'ai le temps d'être ingéré par des animaux et de les tuer...

Soyez responsable !



S.P.S.A. (Société Protectrice des Sacs Abandonnés)

Chacune et chacun peut remarquer, chaque matin, les nombreux sacs d'ordures ménagères et autres encombrants se trouvant au pied des colonnes de collecte. Parfois, les investigations nocturnes de quelque animal affamé permettent de dresser un intéressant inventaire des débris éparpillés.

On rappelle donc que ces colonnes sont faites pour accueillir ces sacs en leur sein, et non pour les exposer au-dehors.

Aussi, les lève-tôt peuvent parfaitement constater que l'enlèvement de ces sacs et encombrants et le nettoyage de leurs éventuelles projections satellisées sont assumés par nos (vos) employés municipaux. Ce qui signifie que pendant l'accomplissement de cette corvée, nos (vos) services techniques :

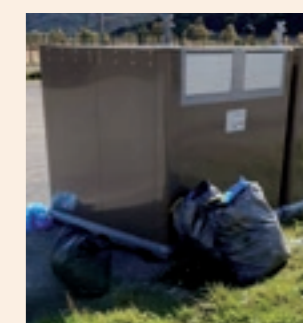
- **Ne nettoient pas les rues**
- **Ne ramassent pas les feuilles**
- **Ne déneigent pas**
- **Ne curent pas les canaux**
- **N'arrosent pas les plantes**
- **Ne débroussaillent pas**
- **N'entretiennent pas les bâtiments, matériels et infrastructures de la commune**
- **Ne décrochent pas le chat de l'arbre**
- **Ne ramassent pas le pigeon foudroyé par quelque poison**
- **N'emportent pas les cartons, etc.**

Il est judicieux de rappeler que la collecte et le ramassage des ordures ménagères sont une compétence de la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon, et par conséquent financée par la redevance prévue à cet effet.

Mais le résultat du comportement des quelques quidams décrits ci-dessus, aboutit au remarquable résultat de faire également participer la commune à cette mission, sans en recevoir les produits.

On peut d'ailleurs chiffrer l'ensemble de l'opération : 1h30 en moyenne par agent et par semaine.

Ce qui aboutit sur l'année à un équivalent temps-plein de deux mois, soit un coût total employeur pouvant être de l'ordre de 5 000 €, à la charge de la commune, c'est-à-dire du contribuable.



Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Association du service à la personne

Personne n'oubliera les mois que nous venons de vivre durant lesquels le professionnalisme, le dévouement et l'engagement de nos salariées ont été mis à rude épreuve. Cela a permis d'apprécier à sa juste valeur le travail des aides à domicile. Le bilan financier 2019, approuvé lors de l'assemblée générale du 20 août 2020, s'est révélé positif ce qui est très encourageant.

Les collectivités locales ont été très présentes au niveau des subventions, et ce soutien des élus montre une reconnaissance du travail accompli sur le terrain par nos employées. Actuellement notre réseau ADMR comprend 8 administrateurs bénévoles, 19 salariées, et intervient sur 8 communes environnantes.

Suite au départ de Manuel SANCHEZ qui œuvrait dans l'association depuis 2016, nous avons accueilli une nouvelle secrétaire : Nathalie VALLAVERDE, depuis le 1er septembre 2020.

Dans le cadre des nouveaux services proposés par l'association ADMR, nous avons signé plusieurs contrats spécifiques (contrat de prestation auprès de personnes morales) concernant l'entretien de locaux professionnels, et locaux communaux.

Il ne faut pas oublier la téléassistance Filien ADMR, service dédié qui fonctionne 24h/24. Ce service permet, grâce à un

médaille ou un bracelet munis d'un bouton émetteur que l'on actionne par simple pression, d'être en contact permanent avec ce centre d'écoute, qui, en cas de chute ou de malaise de la personne, prévient immédiatement les services de secours.



L'ADMR reste à votre service
Maison des Services Route de Nice
04170 SAINT-ANDRE-LES -ALPES
Contact : 04 92 89 16 98
Mail : admr04@orange.fr
Permanences : lundi, mardi, jeudi,
vendredi de 10h30 à 12h30



EHPAD Résidence « La Vallée des Carlins »

L'année 2020 fût sans aucun doute marquée par la crise sanitaire liée au coronavirus. Face à cette pandémie l'organisation et le fonctionnement des services ont été modifiés. L'équipe d'encadrement a appliqué et fait respecter avec rigueur les directives des tutelles, et s'est fixé deux objectifs principaux :

- Assurer la continuité de la prise en charge des résidents, et garantir la qualité et la sécurité des soins.
- Renforcer l'encadrement des personnels, mais aussi assurer leur sécurité tout en veillant au respect et à l'application des consignes sanitaires très strictes.

La période de confinement a été vécue péniblement par les résidents et leurs familles, et l'absence de lien social a été un véritable déchirement pour tous. Cependant, afin d'accompagner au plus près les résidents, et éviter les syndromes de glissement, l'établissement a mis en place une organisation fonctionnelle et modifier les horaires

de travail du personnel. Toute l'équipe était mobilisée, leur professionnalisme et leur dévouement sont à saluer : les cuisiniers ont confectionné de bons petits plats avec beaucoup d'attention, les agents de collectivité ont servi les repas avec enthousiasme, les agents d'entretien ont assuré le nettoyage des locaux avec efficacité, les lingères ont traité le linge dans la plus grande rigueur. Un accompagnement individuel des résidents a été privilégié, l'animatrice et les assistantes de soins en gérontologie ont proposé des activités adaptées à chaque résident. Elles ont aussi, régulièrement proposé des aides à la marche dans les espaces communs, ou dans le jardin, toujours dans une démarche bienveillante.

L'EHPAD est toujours sous haute surveillance et à chaque nouvelle directive des autorités de santé, les consignes sont transmises aux personnels et expliquées aux familles afin d'être aussitôt appliquées.

Une vigilance particulière est portée sur :

- Une surveillance médicale effectuée

par les IDE (Infirmiers Diplômés d'Etat), avec prise de température des résidents et des salariés deux fois par jour. A chaque symptomatologie évocatrice de la COVID-19 les résidents et salariés sont isolés et testés.

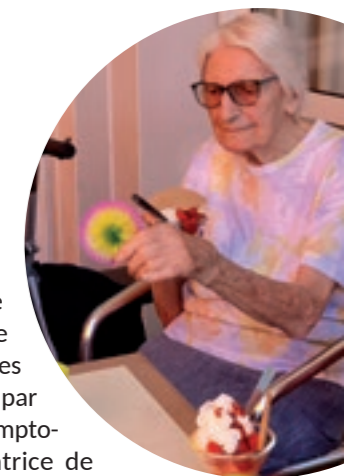
- La surveillance de l'application des gestes barrières : port du masque, distanciation physique, lavage des mains. La directrice et l'IDEC (Infirmiers Diplômés d'Etat Coordinateurs) ont été très fermes face aux respects de ces protocoles. Afin de protéger résidents et personnels, les tests de dépistage antigéniques et/ou par RT-PCR ont lieu hebdomadairement au sein de l'établissement ainsi qu'à chaque doute (cas contact, symptôme...)

A l'issue d'un assouplissement des mesures de confinement, les résidents ont pu enfin voir leurs familles dans un espace dédié aux visites. Les rencontres se font sur rendez-vous et dans le plus strict respect des gestes barrières. Un auto-questionnaire est à remplir par les familles, et une surveillance des symptômes évocateurs est faite à leur arrivée dans l'établissement. Nous comptons sur la plus grande transparence de la part des visiteurs qui, nous n'en doutons pas, ont compris et accepté toutes ces contraintes, et nous les en remercions.

Facteur chance, facteur rigueur sur l'application des mesures, la COVID-19 est restée à l'extérieur.

A ce jour, la campagne de vaccination a été réalisée, elle s'est très bien déroulée, tous les résidents vont bien et se sentent soulagés.

Nous sommes tournés, remplis d'espoir, vers un avenir plus serein qui nous permettra de retrouver familles et festivités, en toute liberté !



Commission extra-municipale d'action sociale

Cette entité a été créée en 2016 à la suite de la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale. Elle est composée de 6 élus ainsi que de 6 personnes n'appartenant pas au Conseil Municipal.

Bien que méconnue, cette commission a un rôle important sur notre territoire : attribution de secours d'urgence, aides financières exceptionnelles aux personnes en difficulté, aide aux démarches administratives, aide au handicap, colis de Noël aux personnes isolées ou fragilisées, secours occasionnels aux SDF de passage...

A la période de Noël, la commission organise habituellement un après-midi récréatif en l'honneur des aînés de la commune, annulé cette année à cause

du COVID. Les plus de 75 ans sont ainsi conviés à partager un goûter en musique et reçoivent en cadeau un panier garni.

A noter que la traditionnelle galette des rois est toujours offerte aux résidents de la Maison de Retraite, et un petit présent leur est distribué à chacun.



Goûter des anciens



Atelier créatif



Fête de fin d'année



Zoothérapie



Musicothérapie

Une année scolaire avec un petit quelque chose en *plus*

Une rentrée pas comme les autres !

La rentrée de septembre 2020 nous a réservé des surprises ! mise en place de barrières, de panneaux d'affichage, organisation des espaces extérieurs... C'est la Covid, venue comme partout bousculer nos habitudes ! Si certains projets sont tombés à l'eau, et bien indépendamment de notre volonté, l'équipe éducative tente depuis le premier jour de s'adapter aux contraintes, tout en offrant aux élèves la possibilité de s'épanouir dans un contexte particulier.

Les apprentissages, socle de l'école.

Apprendre, grandir, s'ouvrir au monde, proche et moins proche, voici nos objectifs principaux ! Les programmes restent les mêmes, et lorsque les plus petits font leurs premiers pas en toute petite section, les plus grands sont sensibilisés aux méthodes de travail du collège : le flambeau se transmet malgré tout, dans la joie et la curiosité ! A ce socle, ajoutons le protocole, devenu notre quotidien. Chaque matin, tous nos élèves, motivés, passent le portail de l'établissement armés de masques colorés, seule protection efficace face au virus. Les toilettes n'ont jamais autant vu défiler de mains, qui sortent propres après lavage. Un quotidien chamboulé, mais devenu presque invisible tant il est ancré, compris et suivi. De véritables élèves responsables, respectant courageusement les petites contraintes qui leurs sont imposées, sécurité oblige !

Et nos projets, où en sont-ils ?

Si les rassemblements et les déplacements sont limités, voire supprimés, cela ne nous empêche pas d'avancer ! Si nous ne pouvons pas nous déplacer, faisons entrer la culture dans notre

établissement ! En secret, chaque lundi et mardi, nos élèves se forment à l'art du théâtre, de l'expression et du jeu. Notre projet théâtre, accompagné par l'association Fabri de Peiresc, s'étend sur l'année, et promet de belles surprises, développant confiance en soi et assurance ! Nous avons hâte ! De plus, si nous n'avons pas pu, malheureusement, nous déplacer aux Archives de Digne-les-Bains, ce sont elles qui sont venues à nous ! Le maître-mot étant « adaptation », c'est dans les classes que les projets s'ancrent et se dévoilent à nos élèves. Ainsi, ils seront en mesure de mieux connaître notre territoire et son histoire, afin de préserver, de transmettre et de respecter le patrimoine légué par nos anciens. S'ajoute à cela la médiathèque, qui nous rend des visites régulières, et travaille auprès de nos élèves sur la maîtrise et le plaisir de la littérature, sous toutes ses formes. Enfin, ne soyez pas surpris si le jeudi après-midi vous rencontrez nos élèves de maternelle sur les chemins de Saint-André-les-Alpes ! Ils visitent, découvrent ou redécouvrent leur environnement proche, et son mode de fonctionnement : commerces, tourisme, agriculture, élevage... Pas besoin de faire des heures de route pour découvrir des trésors !

2021, l'année du retour à la normale ?

Si 2020 s'est terminée par un confinement, rien ne nous empêche d'envisager la nouvelle année de manière différente ! De nouvelles dates sont arrêtées, en espérant pouvoir mener nos élèves au-delà de nos murs, élargir leur soif de découvrir, d'apprendre. Visites, randonnées, spectacles, sport... Ce sont autant de projets que nous tenons à maintenir, à développer.

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des partenaires de l'école, qui permettent de rendre possible

tous ces projets, de les maintenir en s'adaptant, et de les mener à bien dans la pédagogie et la bonne humeur ! Nous souhaitons à tous une belle année 2021, pleine de joie, de santé, de réussite et de proximité !

Baptiste RICHIER, Directeur.

Restaurant scolaire

Dans notre commune les élèves de l'école primaire prennent leur repas à la cantine du collège. Cet accueil privilégié demande une organisation particulière, mettant à contribution le personnel communal chargé de l'encadrement durant la pause méridienne, mais aussi le personnel de restauration, et le personnel éducatif du collège. L'effort déployé pour orchestrer le passage de la totalité des élèves, entre 11h30 et 13h est notable, et demande une attention particulière. Aussi, nous tenons à saluer cette entente qui permet aux plus jeunes de bénéficier d'un service de restauration, indispensable aux familles.

De plus, les contraintes du protocole sanitaire lié à l'épidémie de la COVID-19, imposent des modalités de fonctionnement qui ont considérablement alourdi le service. Cela a demandé au personnel du collège, soucieux de pouvoir maintenir la cantine ouverte, de gros efforts d'adaptation et d'organisation. A ce jour, ce service a toujours fonctionné et dans de bonnes conditions d'accueil, aussi nous adressons nos sincères remerciements au principal du collège, M. David VAN OUTRYVE, à l'adjointe gestionnaire Laure GARDENES et au personnel de la demi-pension.

La rentrée en 2020

L'école accueille pour cette rentrée 2020, 155 élèves. Tous les cours sont doubles, répartis sur 7 classes et la section ULISS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire).

L'équipe enseignante est ainsi organisée, en charge des :

- TPS/PS : Marina BERNARD
- PS/MS : Baptiste RICHIER et Claire THOUVENOT
- GS/CP : Suzy CUSSEY
- CP/CE1 : Nathalie LAMI-BRIONE et Camille FAHED
- CE1/CE2 : Stéphanie BERNIER
- CE2/CM1 : Serge ARNAUD
- CM1/CM2 : Lionel CAVALLLO
- ULIS : Noëlle CARIGNANO

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) :

Nadine NIVOGIN, Maîtresse E (enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique). Les objectifs principaux sont de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui nuisent à la progression dans le cursus scolaire des enfants, et/ou à l'insertion sociale, ou enfin, se traduisent par des écarts d'acquisition ou un défaut d'adaptation.

Les AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) : Julie ARZUBIA, Marielle COZZI et Psvlyvia BERINGER, en charge des élèves en situation de handicap.

Les accompagnantes remplissent des missions d'aide à l'accueil et à l'intégration selon trois domaines d'activités :

1. L'accompagnement des élèves dans les actes de la vie quotidienne (assurer les conditions de sécurité et de confort)
2. L'accompagnement des élèves dans l'accès aux activités d'apprentissage (faciliter l'expression de l'élève, l'aider à communiquer, etc.)
3. L'accompagnement des élèves dans les activités de la vie sociale et relationnelle (favoriser la communication et les interactions entre l'élève et son environnement, etc.).

LE PERSONNEL COMMUNAL intervenant auprès des enfants :

- Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : Michèle CHAILLAN, Roseline ANSELMO, Nathalie SALLECROIX et Kelly GRIVEAU. Elles accompagnent tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités (aide éducative), assistent les professeurs lors des enseignements (aide pédagogique), et assurent aussi la propreté des locaux et du matériel de la classe (aide technique).
- Les agents ci-dessus sont renforcés sur le temps de cantine et le trajet par Yolande FOURNIER et Christiane SIMIAN.
- L'éducatrice sportive : Sophie COULLET organise, encadre, anime les séances de sport, avec les enseignants ou en autonomie.

Quelques chiffres :

Nombre d'élèves en 2019 : 140

Nombre d'élèves en 2020 : 155

LE PERISCOLAIRE



LA GARDERIE : est ouverte de 7 h 20 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30. Elle peut accueillir jusqu'à 14 enfants à partir de 3 ans, pour un tarif de 2 euros de l'heure. Les rentrées 2020 et 2021 ont compté chacune 38 inscriptions à l'année, ce qui est représentatif de la demande des familles. Nathalie SALLECROIX, ATSEM, est en charge de ce service et gère les inscriptions. Elle prend en charge les enfants dès la sortie de l'école, leur propose un moment de détente dans la cour de récréation, où ils peuvent prendre leur goûter. Puis, une salle est mise à leur disposition pour pouvoir faire leurs devoirs ou s'occuper dans le calme.

L'AIDE AUX DEVOIRS :

fait partie intégrante du périscolaire et fonctionne le lundi et le jeudi de 16 h 30 à 17 h 30. Elle est dispensée par un enseignant de l'école ; en 2020, 10 enfants ont bénéficié de ce service.

LES MERCREDIS : les enfants de 4 à 11 ans sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire pour un accueil périscolaire de 8 h à 16 h 30.

Les enfants ont la possibilité de venir à la journée ou à la demi-journée (matin ou après-midi). Les temps d'activités démarrent à 10 h après un temps d'accueil où les enfants sont libres de choisir leurs occupations. Puis elles reprennent à 14 h après le repas et un temps calme pour digérer. Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants entre 12 h et 12 h 30 ou entre 16 h et 16 h 30. Pour ceux qui ne voudraient venir que l'après-midi, ils peuvent arriver à partir de 13 h-13 h 30.

Le programme d'activités est concocté par Charlyne ORGEUR (directrice) et Kelly GRIVEAU (animatrice) pour chaque période de vacances à

(Suite Périscolaire)

vacances. Vous pouvez le trouver affiché à l'école ou en mairie.

Pour qu'il y en ait pour tous les goûts, nous proposons des activités manuelles, sportives, artistiques, natures, des grands jeux, et au moins, une sortie par période (piscine-ciné, équitation, balade aux Grès d'Annot, luge à Raterly ou à la Colle-Saint-Michel...).

En 2020, nous avons eu pour projet d'aller à la rencontre de commerçants, artisans ou producteurs de Saint-André-les-Alpes, qui nous ont présenté leur métier. Nous avons ainsi visité la boulangerie de M. RAMBAUD et chaque enfant a pu façonner sa baguette.

Nous avons rencontré et dégusté le miel de M. DELEBARRE, et nous aurions dû aller à la caserne des pompiers si nous n'avions pas été confinés.

Par ailleurs, les enfants sont initiés au cirque au moins une fois par mois. Ils sont toujours ravis d'apprendre à jongler avec foulards, balles, cerceaux, diabolos, bâtons-fleur et assiettes chinoises mais aussi de faire des portés et acrobaties, de marcher en équilibre sur une boule, ou sur un bidon.

Les sorties natures sont également au cœur de nos préoccupations. Des activités comme observations des traces d'animaux, cabanes, land-art sont programmées au moins une fois par mois.

Nous profitons également des propositions des musées Secret de Fabriques du territoire et nous sommes allés à plusieurs reprises au musée de la minoterie. En 2020, nous avons initié les enfants à la teinture indigo et au tissage.

Au-delà d'un service d'accueil, venir au périscolaire le mercredi, c'est aussi l'occasion de venir partager des activités collectives ludiques, d'apprendre à jouer ensemble, et de découvrir de nouveaux loisirs à travers la diversité des activités proposées.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Charlyne ORGEUR** au 06 75 74 98 49 ou à l'adresse suivante : charlyneorgeur@hotmail.fr



Association Sportive du collège René Cassin

L'Association Sportive du collège René Cassin a un réel succès avec près de la moitié des collégiens licenciés.

Les activités proposées sont principalement autour des Activités Physiques de Pleine Nature comme le kayak, les raquettes, le ski de fond, le VTT...

Cependant l'activité la plus pratiquée de l'AS est le ski alpin dans les stations du Val d'Allos. Les élèves sont encadrés par des moniteurs Brevets d'Etat, les professeurs d'EPS du collège, Anne Leynaud, Emilie Allemann et Patrick Maire (2019-2020) ainsi que des parents bénévoles. Douze élèves ont pu être formés aux Sher'Patrouilleurs. Ils ont rencontré des pisteurs qui ont présenté leur métier avec passion, et ont notamment abordé la sécurité sur les pistes et les risques en montagne. Ce projet était en partenariat avec l'OIJS de Beauvezer.

Saint-André-les-Alpes détient toujours la coupe du Challenge APPN en catégorie benjamin que nous espérons pouvoir disputer cette année ! Et c'est bien parti pour la garder puisque nos collégiens arrivent 1er, 4ème et 9ème en benjamins et 3ème en minimes lors de la première rencontre Rando Kayak du 30 septembre dernier.

Les transports et l'encadrement par des professionnels restent les postes de dépenses principaux. Merci à la mairie de Saint-André-les-Alpes pour son aide financière qui nous permet de réaliser toutes ces activités sans majorer le coût.

Merci aussi à la Communauté de Communes et à Val d'Allos Loisirs Développement qui proposent des forfaits de ski aux jeunes du territoire à des prix défiant toute concurrence.



Une année riche et singulière au collège René CASSIN

L'année scolaire 2019/2020 au collège René Cassin aura suivi le cours insolite que le confinement a fait prendre à tout le pays.

Ainsi, à partir du 16 Mars 2020, les 156 élèves des huit classes (deux par niveaux) ont bénéficié de cours « en distanciel » dispensés par leurs professeurs au moyen soit de l'Espace Numérique de Travail (mis à disposition par le Conseil Départemental), soit de classes virtuelles sur une plate-forme de l'Éducation Nationale, le tout sous l'arbitrage du principal. Si la situation a accru le décrochage de quelques élèves scolairement déjà fragiles et ralenti quelque peu le rythme des apprentissages, le partenariat des enseignants avec les parents en est ressorti souvent renforcé. Tandis que, comme beaucoup en témoignèrent à leur retour au mois de juin, les élèves prirent conscience du caractère précieux de l'interactivité présente en classe, en présence de leurs professeurs.

Cependant, avant le confinement, beaucoup d'activités éducatives avaient eu le temps d'être menées à bien.

Ainsi, la section sportive Activités de Pleine Nature - Ski Alpin avait permis à plus de 20 élèves de perfectionner leur glisse, à raison d'une après-midi par semaine durant la période hivernale. Dans le même registre du sport comme outil d'intégration, les enseignants d'EPS avaient organisé pour les élèves de sixième des trois collèges sud alpins de la CCAPV un séjour de ski à VARS.

Afin d'assurer une continuité pédagogique au niveau du cycle 3 des apprentissages, les liaisons CM2/6ème ont été déclinées sous plusieurs formes au collège :

Les élèves de CM2 de l'école de Saint-André intégraient le collège, à raison de deux heures par semaine en compagnie de ceux de 6ème. À tour de rôle, un groupe travaillait sur la résolution d'énigmes mathématiques tandis que l'autre se voyait proposer des jeux d'initiation à la langue anglaise. Ces deux ateliers animés par des professeurs du collège ont permis aux écoliers de se familiariser avec une autre forme de pédagogie, mais aussi avec leur futur collège. Dans le cadre de cette liaison inter-degrés, élèves de sixième et de CM2 des écoles de secteur ont participé de concert au Prix littéraire des Incorruptibles et grâce à ce dispositif, ont pu échanger avec un auteur jeunesse reconnu, Jean-Luc MARCASTEL, qui est venu à leur rencontre au collège.

L'Éducation aux Médias et à l'Information, portée par le professeur documentaliste dans le cadre de l'atelier journal, a été enrichie cette année d'une « résidence de journaliste » en partenariat avec Radio Verdon et la Ligue de l'enseignement, ce qui a permis aux élèves de créer et enregistrer une émission diffusée sur les ondes.

Au chapitre des regrets, l'atelier théâtre animé par une enseignante de français n'a pu déboucher cette année sur l'organisation du festival théâtre qui nous lie à trois autres collèges, ni sur la traditionnelle représentation à la salle polyvalente du village.

Une année tout à la fois singulière et riche que viendront clore les 91% de réussite au brevet, composé uniquement, circonstances obligent, des résultats du contrôle continu et de la validation du socle commun.



Jean-Luc Marcastel - un écrivain au collège dans le cadre du Prix des Incorruptibles



séjour d'intégration 6ème à Vars

Amicale des sapeurs-pompiers

Lors de son assemblée générale du 25 septembre 2020, l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-André-les-Alpes a pu faire le bilan de l'année passée mais aussi réélire son bureau. L'occasion de faire de nouveaux projets pour 2021 en gardant en tête les mesures sanitaires. Les membres du bureau sont :

- Président : VISTICOT Sébastien
- Vice-Président : GIBERT Baptiste
- Secrétaire : LOIZOU Stella
- Vice-secrétaire : LACÔTE Emeline
- Trésorière : CHAILLAN Chrystelle
- Vice-trésorier : DAUMAS Simon

En 2019, l'amicale a organisé un concours de contrée au mois de février ainsi qu'une journée portes-ouvertes courant juillet, qui a connu un franc succès auprès de la population. Le traditionnel loto a quant à lui eu lieu au mois de novembre.

L'année 2020 n'a permis la mise en œuvre d'aucun événement à cause de la crise sanitaire. Cependant, l'amicale s'est mobilisée aux côtés de la CCAPV afin d'organiser une collecte de dons en faveur des sinistrés de la tempête Alex. La distribution des calendriers 2021, d'habitude planifiée en fin d'année, est pour l'instant suspendue. Des précisions seront communiquées sur la page Facebook (<https://www.facebook.com/SPSaintAndre/>) nouvellement créée afin de prévenir la population d'une éventuelle diffusion à venir. Nous remercions d'ailleurs les

habitants pour leur hospitalité et leur générosité, ainsi que la commune de Saint-André-les-Alpes. Vos témoignages de reconnaissance concourent à la dynamique de l'amicale afin qu'elle poursuive ses actions de cohésion.

Trois nouvelles recrues sont venues renforcer l'équipe de sapeurs-pompiers volontaires en 2020. Toute personne intéressée et motivée pour s'investir dans cet engagement personnel et citoyen est invitée à passer la porte de la caserne ou bien à prendre contact par téléphone (04 92 89 02 38) ou mail (cisand@sdis04.fr).

Vous êtes témoin d'un accident cardio-respiratoire et les secours ne

sont pas encore sur place ? Devenez "Bon Samaritain" ! Pour cela, il vous suffit de télécharger sur votre smartphone l'application "Staying Alive". Gratuite et disponible pour iOS et Android, elle propose une cartographie des défibrillateurs cardiaques recensés en France et des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque. En vous inscrivant, vous pourrez être appelé à aller chercher un défibrillateur à proximité en attendant l'arrivée des secours, ou en commençant à prodiguer un massage cardiaque si vous êtes formé aux gestes qui sauvent.



Une récolte de dons prolifiques pour les sinistrés du 06



Démonstration d'une manœuvre au feu lors de la journée portes ouvertes 2019

Camping Municipal Les Iscles

Une saison 2020 réussie malgré tout !!

Le camping municipal est classé 2 étoiles et comporte 184 emplacements et 16 mobil-homes : 13 pour 4 personnes, 2 pour 6 personnes et 1 réservé aux personnes à mobilité réduite.

Le camping a souvent affiché « complet » et le niveau d'activité des années précédentes a été maintenu malgré une ouverture tardive en juin. Ainsi, l'année 2020 présente un bilan de plus de 27 000 nuitées. La clientèle se fidélise et la part des « habitués » ne cesse de croître.

De nombreux travaux d'entretien, d'embellissement, et de mise aux normes ont été effectués et un plan de rénovation est en cours. Le but étant d'améliorer les conditions d'accueil, de vie et de confort de la clientèle. Remerciements au régisseur Michel THIRIAT et son équipe pour leur motivation, leur travail sérieux et efficace. Merci également aux agents du service technique qui prêtent main forte lors des gros travaux d'entretien de l'ensemble de la pinède durant la morte-saison.



Camping municipal ★★ "Les Iscles"



accueil@camping-les-iseles.com

Tel : 04 92 89 02 29

04170 Saint André les Alpes

Foire agricole 2019

36^{ème} foire agricole de Saint-André-les-Alpes, encore un succès !

La 36^{ème} édition de la traditionnelle foire agricole d'automne de Saint-André-les-Alpes s'est déroulée avec réussite le samedi 21 septembre 2019. Une fois encore, cette journée a connu un vif succès, tant auprès du monde agricole que du grand public. Ce rendez-vous incontournable a su rester un lieu de transaction bien vivant où les cours restent encore favorables aux éleveurs.

Cette année, 14 éleveurs des Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes dont une coopérative mais aussi 2 éleveurs de Saône et Loire et 3 de la Drôme ont mené plus de 926 ovins (402 brebis et 210 agnelles, 180 tardons, 113 béliers). Était également présent un éleveur d'ânes de Provence.

Le caractère professionnel de la foire n'est plus à démontrer. Il repose en effet sur la présence de l'ensemble des concessionnaires de matériel agricole de notre département, des coopératives agricoles ainsi que des producteurs locaux qui commercialisent « en direct » leur production (légumes, miel, fromages fermiers, volailles...). Le grand public n'est pas laissé pour compte puisque près de 200 forains exposent une grande diversité de marchandise.

La foire agricole, ce sont aussi des animations et des concours. Le concours des ovins par lots d'animaux a été, cette année, relevé. Toutes les écoles des cantons ont également participé au concours organisé par le CDA. Cette année, le thème était : « Imagine et construis la nouvelle plaque de foire ».



Le champ de foire 2019 (plus de 926 ovins réunis). 36^{ème} foire agricole de Saint André les Alpes. 21/09/2019 - CA04 - AB

Le Comité de Développement Agricole des Hautes Vallées de l'Asse, la Vaire, le Var et le Verdon est une association professionnelle dont l'objet est de développer toutes actions en vue du développement agricole et d'aménagement de l'espace rural et de valoriser les productions locales par l'intermédiaire de foires ou de marchés. La principale action du C.D.A. est la foire agricole de Saint-André-les-Alpes, qui reste le rendez-vous incontournable de nos vallées.

Membres du bureau :

Cécile GROULET (éleveuse, Lambruisse),
Co-Présidente
Frédéric CHAILLAN (éleveur, Clumanc), Co-Président
André CHAILLAN (éleveuse, Moriez), Trésorier
Marie France BAGGIARINI (éleveuse, Annot),
secrétaire
Muriel BARNOIN (éleveuse, Castellane)
Xavier PRADIER (éleveur, Thorame Basse)
Ronny DIDIER (éleveuse, Lambruisse)
Nadine GANDOLFO (éleveuse, Lambruisse)
Georges ISNARD (éleveur, Lambruisse)
Patrick MANTRAND (arboriculteur, Entrevaux)
Michel MARGAILLAN (éleveur, Thorame Basse)
Agathe ARNAUD (éleveuse, Thorame Basse)
Lauriane ALLEGRE (éleveuse, Thorame Haute)

Contact : Aline BOUSSEAU, chargée de mission territoriale de la Chambre d'Agriculture 04
tél : 04 92 89 02 13 - port : 06 87 51 11 84
Mail : abousseau@ahp.chambagri.fr

Concours général Ovins

Catégorie Agneau / Tardon / Prix Frédéric PICHE

1. Nadine GANDOLFO (04 - Lambruisse)
2. Georges ISNARD (04 - Lambruisse)
3. Jean Pierre RAVEL (04 - Moriez)

Catégorie Agnelles:

1. Ex aequo Muriel MARTIN (04 - Castellane) et Roger PICHE / Nadine GANDOLFO (04 - Lambruisse)
2. SARL Roche (04 - Forcalquier)

Catégorie Brebis / Prix Jean Louis Arnaud

1. GAEC de Brunel (04 - Thorame Basse)
2. GAEC de l'Angie (04 - Lambruisse)
3. Jean Pierre RAVEL (04 - Moriez)

Catégorie Béliers :

1. GAEC de la Luire (26 - Saint Agnan en Vercors)
2. EARL de l'Armanche (05 - Ribeyret)
3. Christine LACOTE (71 - Etrigny)

Les gagnants du Concours des écoles :

« Imagine et construis la nouvelle plaque de foire »



1^{er} prix : Ecole de Thorame
2^{ème} prix : classe de CM1 de Saint André les Alpes
3^{ème} prix : Ecole maternelle d'Entrevaux

Cette journée dédiée à l'élevage et à l'agriculture de nos régions de montagne a été une fois de plus un véritable succès.

La mise-en-œuvre d'une telle manifestation nécessite des moyens conséquents ; aussi, le Comité de Développement Agricole remercie sincèrement l'ensemble des partenaires qui contribuent à la réussite de cette journée.



Forum des associations

Le 12 septembre 2020 a eu lieu le premier forum des associations sur la commune de Saint-André-les-Alpes. Notre volonté était d'offrir aux habitants de la commune un moyen pratique de découvrir la vie associative locale. Tous les bureaux associatifs avaient reçu une invitation par courrier, expliquant l'objectif de cette rencontre, et ses modalités. 24 associations étaient au rendez-vous. Dès 9 h, les membres venus représenter chacune d'elle, étaient installés et prêts à recevoir le public en quête de renseignements. Durant 4 h les visiteurs ont pu déambuler

entre les différents stands et découvrir les activités sportives, artistiques et de loisirs qui se pratiquent sur notre territoire. Chacun pouvait échanger, s'informer ou encore s'inscrire, pour pratiquer l'activité de son choix. Les membres des associations, très investis, ont renseigné le public avec beaucoup d'enthousiasme et ont largement contribué à la réussite de cet événement. Les mesures barrières, imposées par le protocole sanitaire, ne nous ont pas permis de proposer un espace convivial de restauration, mais ce n'est que partie remise.



La Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon comporte 41 communes, dont Saint-André-les-Alpes.

Cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale crée en 2017 prend aujourd'hui son rythme de croisière, avec des services et des projets résolument dédiés aux habitants de son territoire.

Les municipales de 2020 ont entraîné de nouvelles élections communales. Le nouveau président de votre intercommunalité est Maurice LAUGIER, maire de Saint-Benoît. Les élus représentant la commune au sein du conseil communautaire sont désormais Serge PRATO, Francine VACCAREZZA, Sophie GIRAUD et François GERIN-JEAN.

Les deux dernières années ont également été marquées par l'arrivée d'une nouvelle direction et une réorganisation des services, dès l'automne 2019. Olivier DUSAUTOIS est l'actuel Directeur Général des Services de la CCAPV. Il réside sur la commune de Saint-André-les-Alpes, avec sa femme et leurs 4 enfants, tous scolarisés sur la commune.

Tout au long de cette année 2020, marquée par la pandémie de COVID 19, la CCAPV s'est adaptée. Elle a non seulement assuré la continuité de la plupart de ses services publics dès qu'elle en avait la possibilité, mais s'est aussi adaptée aux nouvelles contraintes pour réadapter son offre de services et accompagner les particuliers et les professionnels à travers cette crise.



LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE 1, 2, 3 Soleil

Située aux abords immédiats de l'école primaire et élémentaire de Saint-André-les-Alpes, la crèche intercommunale accueille les enfants âgés de 3 mois à 6 ans. 10 enfants peuvent être accueillis simultanément dans les locaux récents de la crèche. 26 enfants y sont inscrits, dont 9 domiciliés à Saint-André-les-Alpes.

Si la crèche intercommunale a dû rester fermée durant la période de confinement obligatoire, elle a rouvert dès mai 2020. Elle accueille les jeunes enfants du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30.

Si vous souhaitez solliciter une place pour votre enfant, vous devez au préalable remplir une fiche de pré-inscription disponible sur place ou en téléchargement sur le site internet ccapv.fr, rubrique enfance/petite enfance.

Crèche 1, 2, 3 Soleil :
Place Marcel Pastorelli
04170 SAINT-ANDRE-LES-ALPES
04 92 89 15 44
creche.saintandre@ccapv.fr



HALLE DES SPORTS

Le projet de construction de la Halle des Sports de Saint-André-les-Alpes est en cours depuis plusieurs années. En 2019, la Communauté de Communes a obtenu les subventions manquantes nécessaires à la réalisation de ce projet.

Grâce à la participation financière de la Région Sud (312 813€), du département (1 733 952 €) mais aussi de l'Ademe (5 420€), la construction de la Halle des Sports Intercommunale est désormais sur les rails. La CCAPV complète le financement du projet à hauteur de 595 756 €. Les avant-projets et permis de construire ont été validés. La Halle des sports, qui devrait également accueillir un dojo et un mur d'escalade, sera située au lieu-dit « Les Souquets » entre la pharmacie et l'ADMR. Le lieu est actuellement matérialisé par un panneau. La construction du bâtiment débutera au cours du premier semestre 2021.



LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL *Les P'tites Canailles*

Suite à la dissolution de l'association « Les P'tites Canailles », bien connue des Saint-Andréens, la CCAPV a repris cette compétence « extrascolaire ». Depuis 2019, les accueils de loisirs sans hébergement de Saint-André-les-Alpes sont organisés et portés par votre intercommunalité.

Malgré les incertitudes liées à la pandémie, le centre de loisirs « Les P'tites Canailles » a pu assurer 5 semaines d'ouverture durant l'été 2020 : 24 enfants différents y ont été accueillis,

soit 188 journées d'accueil assurées en juillet et en août. Ils ont pu profiter des nombreuses animations proposées par l'équipe pédagogique du Service Enfance-Jeunesse de la CCAPV.

Aussi, l'association de Barrême « Variation Couleurs » n'exerçant plus cette compétence extrascolaire, une coordination administrative du centre de loisirs Les P'tites Canailles avec le centre de loisirs de Barrême est effective depuis le 1er janvier 2021. Cette gestion

commune, sous forme d'accueil collectif de mineurs multisites Saint-André-les-Alpes - Barrême, permettra de coordonner les ressources, de multiplier les échanges inter-centres, de mutualiser la direction et les animations pour le plaisir des enfants !

Contact :
Service Enfance-Jeunesse :
04 92 83 56 76
service.enfance.jeunesse@ccapv.fr



LA MAISON FRANCE SERVICE

Une Maison France Services est un lieu unique où sont regroupés plusieurs services, dans différents domaines : emploi/formation, social, santé, logement, entreprise, enfance, retraite, justice, impôts... Les usagers peuvent y rencontrer différents organismes (Plateforme Initiative Provence, service des impôts, CPAM, services sociaux du Conseil Départemental, CPAM, mission locale, CDAD, conciliateur de justice...) et/ou être accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne (démarches administratives en ligne...). L'objectif est de proposer aux publics des services de qualité et de proximité. La Maison de Service au Public de Saint-André-les-Alpes et celle de Castellane ont obtenu leur labellisation « France Services » en 2020. Cette labellisation

reconnait la qualité de l'accueil du public mais aussi la diversité du primo-accueil et la possibilité d'être renseigné et orienté par des agents polyvalents dans de nombreux domaines au sein de cet établissement. L'accueil du public est aujourd'hui maintenu sur rendez-vous. Au-delà de l'accueil et de l'orientation des usagers, les Maisons France Services organisent également des actions permettant l'insertion, le retour à l'emploi ou la formation des habitants du territoire. La plupart des actions majeures du réseau des France Services - MSAP de la CCAPV ont été maintenues durant l'année 2020. Le Forum de l'Emploi



saisonnier a été organisé en octobre 2020, les ateliers d'initiation à l'informatique pour les particuliers et les entreprises ont été proposés sur l'année. L'objectif de ces ateliers est d'accompagner les particuliers et les entreprises dans la prise en main de l'outil numérique.

France Services de Saint-André-les-Alpes & antenne Haut-Verdon :
1, place de Verdun 04170 SAINT-ANDRE-LES-ALPES
04 92 89 10 23
france.services@ccapv.fr

TRI SELECTIF ET NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE

Pour répondre aux exigences nationales en matière de gestion des déchets et de façon anticipée, depuis le 1er avril 2019, le territoire de la CCAPV - comme l'ensemble du département des Alpes de Haute-Provence - est passé à « l'Extension des Consignes de Tri » (ECT).

Cela signifie que depuis cette date, les consignes de tri sont étendues et permettent de recycler tous les emballages ménagers, notamment ceux en plastique, dans leur intégralité : pots de yaourts, barquettes en polystyrène, sacs plastiques, sachets et barquettes plastifiées divers. Ce tri étendu a été une révolution dans la gestion des déchets, et a eu un impact fort sur le territoire de la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon et donc également à Saint-André-les-Alpes.

En effet, les élus du territoire ont souhaité saisir cette opportunité pour moderniser et réorganiser l'ensemble de la collecte dans un souci permanent de maîtrise des coûts. Ainsi, à Saint-André, comme sur l'ensemble des communes de la CCAPV, cette réorganisation a porté sur 3 aspects :

> **Des points de collectes réaménagés et optimisés.**

Trier plus de déchets, cela signifie que les anciens bacs à roulettes étaient devenus trop petits pour contenir tous ces emballages. Il n'était techniquement pas possible de multiplier ces bacs pour en augmenter le nombre, et il n'était financièrement pas possible d'augmenter la fréquence des collectes. En conséquence, la Communauté de Communes a souhaité réorganiser l'implantation et changer le type de ses conteneurs à déchets.

La commune de Saint-André-les-Alpes a largement été associée dans le travail effectué par les services de la CCAPV, en particulier pour définir les lieux d'implantation des nouveaux points d'apport volontaires.

> **Un schéma de ramassage des déchets uniformisé**

Sur notre commune, la réorganisation de la collecte s'est aussi traduite par la disparition de la collecte spécifique des papiers, qu'il convient désormais de jeter en mélange avec les emballages dans les colonnes jaunes.

Ainsi, à Saint-André, le tri s'effectue de la manière suivante :

- le verre dans les conteneurs à verre VERTS,
- les ordures ménagères dans les conteneurs dédiés GRIS,
- et les autres déchets (tri et papiers) dans les conteneurs JAUNES.
- Une collecte regroupée pour des coûts maîtrisés

Depuis le 1er décembre 2019, la collecte des déchets est confiée intégralement au Sydevom 04, organisme public départemental, qui a à ce titre créé une plateforme sur la commune et pérennisé 4 emplois sur la commune de Saint-André-les-Alpes. En confiant la collecte au Sydevom, la CCAPV agit en faveur de la maîtrise des augmentations liées au coût de la collecte (coût de traitement des déchets, charges en personnel, coût de l'essence, etc...) et à l'augmentation de la TGAP.

Quel bilan ?

A ce jour, sur la commune de Saint-André-les-Alpes, comme sur la plupart des communes de la CCAPV, ce changement d'organisation dans la gestion des déchets a permis d'augmenter le tri sélectif de près de 100 % et de faire baisser - dans le même temps - les ordures ménagères résiduelles envoyées à l'enfouissement de plus de 22 %.

Merci et bravo à tous les Saint-Andréennes et Saint-Andréens pour votre action au quotidien en faveur du tri sélectif et de l'environnement !

Si ces excellents résultats n'éviteront pas une augmentation de la redevance

Ordures Ménagères pour 2021, ils font de la CCAPV - et donc de notre commune - un territoire exemplaire au niveau départemental - en matière de gestion des déchets.

Merci à vous pour ces résultats, et continuons nos efforts !

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE MEILLEUR DECHET, C'EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS !

Des sacs de pré-collecte et des guides de tri sont disponibles dans votre mairie, et au siège social de la CCAPV. Si vous souhaitez aller plus loin dans la réduction de vos déchets, pensez au compostage ! Les déchets pouvant être compostés représentent 1/3 de nos poubelles ! Des composteurs individuels sont disponibles à la déchetterie de La Mure, ou au siège social de la CCAPV.

Déchetterie de La Mure Argens :
Tél : 04 92 83 07 48

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 13h30-17h30

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 13h30-17h30

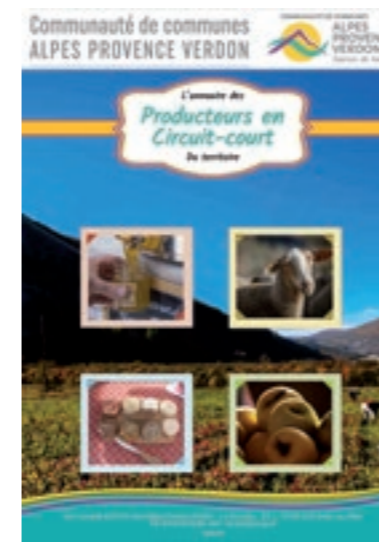
Samedi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

SERVICE DES ENCOMBRANTS :

Pour les particuliers qui ne peuvent pas se rendre en déchetterie, un service de collecte des encombrants a été mis en place par la CCAPV, pour toutes les communes de son territoire ! La collecte s'effectue directement au domicile des particuliers, sous réserve que le volume de déchets à évacuer n'excède pas 1 m³.

Vos demandes de rendez-vous doivent être formulées directement auprès de votre mairie de résidence, qui est l'intermédiaire auprès du service « collecte des encombrants » de la CCAPV.

DEVELOPPEMENT DURABLE



Le développement durable est une compétence majeure de la CCAPV. Le pastoralisme, la gestion durable des forêts, les circuits-courts, l'alimentation, le développement économique : la liste des thématiques est longue.

Un large panel d'actions et de projets sont mis en œuvre afin de construire un territoire résolument tourné vers l'avenir.

L'activité agricole est ancrée dans notre territoire. C'est une richesse majeure, que la CCAPV a à cœur d'intégrer aux projets de développement durable.

Avec une volonté constante de faire valoir nos savoir-faire locaux, mais aussi de valoriser les circuits courts, la CCAPV anime actuellement plusieurs programmes liés à la valorisation des produits locaux et à l'éducation alimentaire, auxquels sont pleinement associés les producteurs, artisans et habitants de Saint-André-les-Alpes.

En 2019, le label « Pays Gourmand », jusque-là réservé aux restaurateurs, a été étendu aux artisans des métiers de bouche. En 2020, 8 artisans du territoire ont obtenu le label et mettent en avant dans leurs recettes les produits régionaux et le savoir-faire local.

Parmi ceux-ci, deux artisans sont situés sur la commune de Saint-André-les-Alpes : Didier COMTE et sa délicieuse pâtisserie, et Bruno et Alison de la boulangerie RAMBAUD.

A la fin de l'année 2020, un annuaire des producteurs locaux proposant de la vente directe a été édité par la Communauté de Communes, afin de faciliter et valoriser la vente en circuits courts. 5 producteurs de Saint-André-les-Alpes y sont référencés :

- La Ferme du Pra-Barrin
- Le GAEC La Moutonnière
- Les Lavandes de Gilles Martel
- La Goutte de Miel de Courchons
- La Miellerie Delebarre de Saint-André-les-Alpes

L'éducation des enfants aux valeurs du développement durable est aussi un axe majeur des missions de la CCAPV. A ce titre, elle est intervenue à de nombreuses reprises dans les établissements scolaires de Saint-André-les-Alpes.

8 interventions ont eu lieu dans les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} du collège René Cassin, autour de la thématique du gaspillage alimentaire. 9 interventions sur l'éducation alimentaire ont également eu lieu au sein des écoles maternelles et primaires de Saint-André-les-Alpes.

Pour trouver l'annuaire des producteurs en circuits-courts, les différents producteurs et artisans Pays Gourmand, ou en savoir plus sur les actions liées au développement durable : ccapv.fr, rubrique développement durable.

SKI

La CCAPV participe au financement des forfaits Espace-Lumière pour les enfants dont l'un des parents réside sur le territoire. L'objectif est de favoriser la pratique des sports alpins à tous, de manière uniformisée.

Si l'opération n'a pas pu être reconduite cette année en raison de la non-ouverture des remontées mécaniques, le bilan des années précédentes est très encourageant, et fait apparaître une belle progression dans la participation à cette opération.

En 2018/2019, 45 enfants de la commune de Saint-André-les-Alpes avaient bénéficié du forfait, alors qu'en 2019/2020, 65 enfants de la commune en ont bénéficié ! Un beau succès qui profite essentiellement à la jeunesse de notre territoire !

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA DESTINATION « DES SOURCES AUX GORGES DU VERDON »

Formidable vitrine de notre offre touristique, la refonte totale du site internet expérientiel de destination « Des Sources aux Gorges du Verdon » a mobilisé une grande partie de l'équipe de Verdon Tourisme. Mis en ligne il y a quelques semaines, cet ambitieux projet permet à la structure intercommunale de se doter d'un outil orienté en faveur des familles et des couples actifs sensibles aux bienfaits de la nature et des grands espaces. Il répond à de nombreux objectifs : Séduire et convaincre le visiteur en valorisant l'ensemble des richesses de notre destination, assurer des fonctions d'accueil et de conseil numériques, présenter toute l'offre de la destination, optimiser la

visibilité de Saint-André-les-Alpes et des 39 autres communes. Il privilégie la sensation d'immersion et la diversité des ambiances touristiques. L'équipe de Verdon Tourisme s'est efforcée de porter une attention particulière afin de placer le visiteur au centre de toutes ses Ce site utilise les dernières technologies qui optimisent son affichage à tous les écrans numériques de consultation. Gageons que ce bel outil participera activement et de manière évolutive à l'économie touristique de notre village et de tous les autres. www.verdontourisme.com



La *Chouette* association Art & Culture Fabri de Peiresc



Cette association qui, depuis 23 ans, propose des spectacles et des ateliers artistiques sur le territoire Alpes-Provence-Verdon, Sources de lumière, a ses bureaux à Beauvezer. Pour autant, elle se glisse partout où on la laisse aller : dans les salles polyvalentes, les médiathèques, les écoles, les collèges et même chez l'habitant. Un peu chahutée par la crise sanitaire, en 2020 elle a fait de son mieux pour égayer le territoire.

Zoom sur la programmation à Saint-André-les-Alpes en 2020 :

Le spectacle *Glaucos* de la Compagnie Bakhus, programmé dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine à la salle des fêtes de Saint-André-les-Alpes avec Secrets de Fabriques, a rencontré un vif succès : la salle était pleine à craquer !

De nombreux artistes font appel à la Chouette pour parcourir notre territoire. Cette année, avec l'aide des habitants, elle a accueilli Guillaume Lepoix, un artiste peintre et numérique, ainsi que Zirkus Morsa, une compagnie de cirque.

* à voir sur notre chaîne youtube « Chouette programmation » / ** A retrouver sur notre site internet <http://www.artetculturefabridepeiresc.com/fr/>

A Saint-André-les-Alpes, Zirkus Morsa est intervenu auprès des 6^{ème} pour deux ateliers cirque au mois de septembre, et a joué son spectacle *Ce n'est que le début* sur la place du village de la Mure-Argens.*

Guillaume Lepoix est intervenu auprès des 4^{ème} (puis des 3^{ème} suite aux divers reports !) autour d'un projet de jeu vidéo**... réalisé en argile !

En ce moment et depuis la rentrée scolaire, tous les élèves de l'école de Saint-André-les-Alpes profitent d'ateliers-théâtre autour de la parodie des contes, animés par Cécilia Mastropasqua, intervenante artistique qui vit à Saint-Julien-du-Verdon.

Trois fois par an, la Chouette distribue son livret de programmation dans toutes les écoles, mais aussi dans les mairies et quelques commerces. Si vous n'en trouvez pas, pas de panique : il est en ligne sur notre site internet**.

Soyez curieux, vous ne serez pas déçus !



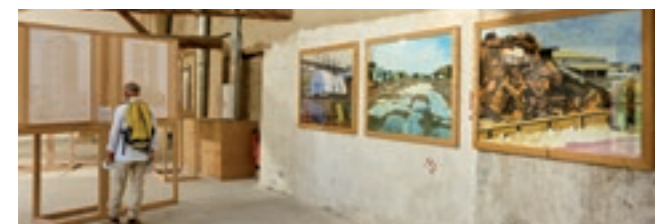
Glaucos, crédits Rémi NIGRI



Zirkus Morsa, crédits Christian REBOUL

Le musée de la Minoterie : l'Art *grand format* !

En 2020, le musée de la Minoterie de La Mure-Argens, malgré la crise sanitaire, a accueilli l'exposition « En friche » durant toute la période estivale. Fruit d'un partenariat entre le service de l'Inventaire de la région SUD et le Fond Régional d'Art Contemporain, l'exposition, en croisant les disciplines entre photographies et créations artistiques, a permis d'apporter un éclairage nouveau et paradoxalement très esthétique sur le patrimoine industriel désaffecté. Les visiteurs ont pu apprécier la richesse de ce patrimoine en PACA, confrontés à la variété des expressions plastiques contemporaines sur le sujet.



Exposition « en friche » © Laurent Lecat pour le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur



Projet d'installation pour la Minoterie à La Mure-Argens, aquarelle © Georges Rousse

La programmation culturelle 2021 annonce encore de belles surprises. Parmi les temps forts de la prochaine saison, l'accueil d'une installation en anamorphose de l'artiste Georges Rousse à la Minoterie devrait marquer les esprits.

Le plasticien de renommée internationale, qui est déjà intervenu à Chambord ou à la Conciergerie à Paris, a montré son intérêt pour la Minoterie lors de sa première visite. Il a déjà imaginé plusieurs projets pour la grande salle d'exposition. Son travail d'anamorphose à grande échelle propose une relecture de l'espace architectural. Les visiteurs avaient déjà pu apprécier le travail en fil de laine de l'artiste Lili Bel en 2019, qui renouvelait la perception du plafond de la salle. En 2021, c'est l'ensemble de l'espace qui est investi : le point de vue unique de la prise de vue détermine celui du spectateur, et la forme imaginée par l'artiste se recompose à l'œil, l'illusion d'optique est parfaite ! Laissez-vous surprendre, à découvrir du 1er juillet au 30 septembre.

Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV) : les missions



1. Connaître, préserver et valoriser les patrimoines : le Parc possède de multiples richesses (naturelles, culturelles, paysagères, archéologiques...) qu'il a fallu étudier et inventorier pour mieux les protéger.

Le + Parc : animer des inventaires citoyens, mobiliser des réseaux de spécialistes, proposer des chantiers participatifs.

2. Assurer la gestion et l'utilisation équitable de l'eau : indispensable à la nature, à l'alimentation et à l'irrigation, source d'électricité, terrain de jeu des sportifs et des pêcheurs... l'eau est un enjeu majeur qui exige de concilier de nombreux usages.

Le + Parc : réunir les acteurs autour d'une même table pour agir en concertation, être un interlocuteur de poids dans la négociation des contrats et des financements.

3. Préserver la diversité du tissu économique, structurer et valoriser les activités emblématiques : l'agriculture et le tourisme sont deux activités motrices pour le territoire. Le Parc agit donc pour préserver le foncier agricole. Il accompagne les éleveurs face à la prédation du loup. Il encourage la diversification touristique, et veille à l'entretien et l'amélioration des sites.

Le + Parc : porter des démarches globales de valorisation et de développement, gérer des conflits d'usage.

4. Améliorer l'habitat sans sacrifier la qualité des paysages et les espaces naturels et agricoles : parce que la manière d'habiter le territoire et de s'y déplacer ont un impact fort, le Parc veille à protéger les spécificités locales du bâti et l'intégrité des paysages, tout en accompagnant l'évolution des besoins de la population.

Le + Parc : assurer un travail de fond pour un résultat garanti sur le long terme.

5. Impliquer tous les acteurs dans la gestion du territoire : une gestion durable et responsable passe par l'implication de tous. À travers des actions concrètes et participatives, des débats, des créations collectives et des animations jeune public... le Parc transcende les frontières et fait travailler ensemble tous les acteurs du territoire.

Le + Parc : favoriser l'émergence de projets collectifs, monter des actions pédagogiques, assurer un travail de sensibilisation, créer des lieux de réflexion et de débat.

6. Accompagner l'adaptation au changement climatique et à la transition énergétique : améliorer l'isolation des bâtiments, développer les transports collectifs, encourager les pratiques vertueuses et en expérimenter de nouvelles... le Parc s'implique pour faire face aux nombreux défis qui s'annoncent.

Le + Parc : porter des projets expérimentaux et innovants, aider au montage technique et financier des projets, mobiliser et responsabiliser les acteurs du territoire.

Pour en savoir plus
www.parcduverdon.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
facebook.com/ParcduVerdon

Visionner les vidéos sur
youtube.com/parcduverdon

Écoutez-nous sur Radio Verdon
91 FM & 96,5 FM

Venez à la Maison du Parc
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
Domaine de Valx 04360 Moustiers-Sainte-Marie
Tél. 04 92 74 68 00
info@parcduverdon.fr

L'équipe rivières du Syndicat mixte du Parc du Verdon

Après la crue dévastatrice de 1994, les communes du haut et moyen Verdon se sont progressivement regroupées pour créer un syndicat chargé de mettre en œuvre les travaux d'entretien des cours d'eau : le SIVU d'entretien des berges du Verdon. Les interventions étaient faites par des agents, qui étaient 5 jusqu'en fin 2019 (1 technicien rivière et 4 agents de terrain).

Les compétences dans le domaine de l'eau ayant récemment évolué, le SIVU ne pouvait plus continuer à exister sous cette forme. En effet, ce sont les intercommunalités qui ont récupéré la compétence « entretien des cours d'eau » au 1er janvier 2020. Sur le bassin versant du Verdon, les 7 intercommunalités concernées ont confié cette compétence au syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon. Ainsi, la gestion de l'eau et des milieux aquatiques se fait à l'échelle cohérente de tout le bassin versant. Elles ont aussi choisi de conserver cette équipe d'agents de terrain, qui permet de réaliser des travaux toute l'année et une réactivité en cas d'urgence. L'équipe intervient donc maintenant sur tout le bassin du Verdon, et non plus uniquement sur le Haut et Moyen-Verdon. Elle reste basée à Saint-André-les-Alpes, dans des locaux situés sur la zone artisanale des Iscles.

Exemple d'intervention de l'équipe rivières sur la commune de Saint-André-les-Alpes : sur les berges de l'Issole, les crues hivernales de 2019 ont causé des chutes d'arbres et de branches qui créent des obstacles aux écoulements. L'équipe rivières, composée actuellement d'un chef d'équipe et de 2 agents, est intervenue une vingtaine de jours en juillet et août pour rétablir les écoulements, limiter les déplacements de branches en aval et les risques de dégâts supplémentaires (formation de bouchons encore plus gros...). Des interventions souvent complexes et risquées qui demandent une véritable connaissance du travail de bûcheronnage en rivière de montagne.

Association *Les Amis du Nouvel-An*

A Saint-André-les-Alpes, comme chaque année (quand tout va bien), c'est la fête et le traditionnel défilé des chars et groupes costumés. C'est en 2018, vous en souvient-il, qu'une gondole s'étant perdue dans les innombrables canaux de Venise, a pris notre Verdon pour le Grand Canal, et a abouti par hasard à Saint-André-les-Alpes précisément ce jour-là.



Comité des fêtes SAINT-ANDRE-LES-ALPES

2019 fut une saison bien remplie qui s'est terminée en décembre par son traditionnel goûter de Noël offert aux enfants et son concours de contrée. Pour 2020, le concours de contrée de février ainsi que le super loto du comité des fêtes avec ses lots magnifiques ont eu aussi eu un très grand succès. De même la 6^{ème} fête de la bière du 7 mars n'a pas démerité par sa réussite. Puis la pandémie est arrivée, une période qui a profondément perturbé le calendrier et la nature des manifestations. Malgré l'annulation de toutes les animations estivales, le comité des fêtes a pu maintenir les feux d'artifices du 13 juillet et du 23 août et accueillir la fête foraine avec des conditions sanitaires strictes. Stéphane Lorenzelli et son équipe espèrent pouvoir vous offrir pour 2021 de belles festivités pour nous faire oublier une année 2020 bien morose.



Association **Verdon-info**

L'association Verdon-info fonctionne bien, avec des statistiques de fréquentation très bonnes sur une année c'est 289 984 sessions dont 127 137 nouveaux venus et 552 117 pages regardées. La gestion globale reste un gros travail et la participation active de tous les correspondants de chaque secteur est un des atouts majeurs de notre progression. Nous l'avons déjà évoqué mais le partage informatif est simple. Ceux qui participent y trouvent des avantages de communication envers le public local en y associant souvent le partage avec les autres médias. Cela a été une longue route, mais le travail collaboratif d'Odile et du webmaster sur le secteur de Saint-André-les-Alpes apporte un impact utile à tous ceux qui en ont compris l'importance.

L'état de santé du webmaster ne lui permet pas d'obtenir toutes les informations utiles pour alimenter le site correctement et produire des reportages intéressants sur le territoire. Le manque de bénévoles ou correspondants pour partager les informations importantes sur différents secteurs ainsi que la création de reportages novateurs est sans doute un peu préjudiciable. Malgré cela, le site progresse toujours. Nous remarquons une amélioration en quelques mois du taux de rebond (personne qui ne regarde qu'un seul article) de près de 20%... Cette analyse indique une nette augmentation de l'intérêt du lecteur. Cela permet de comprendre une progression des partages et des sujets traités. Nous sommes bien sur la bonne route. Cependant, certaines associations ou établissements négligent encore de nous prévenir ou d'envoyer les affiches lors de l'organisation de leurs événements, qu'ils soient festifs ou d'utilité publique. Nous leur demandons de jouer le jeu et d'inscrire nos deux références dans leurs listings de mails et d'invitations, cela nous permettra d'omettre de présenter, puis de couvrir, certaines manifestations importantes.

Nous essayons aussi d'évoquer l'histoire, de chercher des images, de les restaurer pour de nouvelles utilisations ; j'ai commencé avec les bâches sur la Mure-Argens affichant des photos de l'histoire du village avec diverses collections. C'est aussi le partage et la création de bâches données à la mairie de Saint-Julien-du-Verdon. Le potentiel sur Saint-André-les-Alpes est important et sans aucun doute fort attractif pour mettre en place de bons projets dans le futur à condition d'obtenir de nouvelles implications. De même nous travaillons actuellement sur la collection d'André Bœuf notre boulanger, reporter et ses diapositives (plus de 700 photos scannées, avec retouches...). Une collection à sortir de ses cartons ! Nous avons encore des idées, avec un peu d'aide nous pouvons montrer notre histoire locale ; aussi, grâce à tout le matériel photographique engrangé.

Le coprésident Christian Reboul

Oui, la bonne volonté ne manque pas à Verdon-info et les idées non plus! Mais elles ne peuvent toutes voir le jour faute de personnel bénévole. Verdon-info est victime de son succès! Les articles augmentent en nombre, proviennent de tout le territoire, s'étendent à travers le pays, les lecteurs sont de plus en plus nombreux, et donc les projets fusent ; mais malgré cet essor le nombre de personnes impliquées dans le fonctionnement du site reste limité à deux, en dehors des collaborateurs occasionnels ou réguliers qui envoient leurs textes, bien entendu. Je lance un appel vers les autorités : nous manquons d'aide. Le site, connu désormais aux quatre coins de France grâce aux saint-andréens "d'ailleurs" ou d'adoption, aux vacanciers qui nous suivent, a malheureusement un avenir incertain.

La coprésidente Odile Boetti



Archives photo - Prato / Camaetti

Association de *Gymnastique*

Gym and Co' est maintenant bien implantée sur le territoire et accueille une cinquantaine d'enfants d'Allos à Clumanc.

Le mardi, les collégiens de la 6^{ième} à la 3^{ième} ainsi que les enfants du CE1 au CM2 s'entraînent à la gymnastique au sol, à la poutre et au saut où ils approfondissent leurs bases et découvrent une discipline qui demande tonicité, force et souplesse. Le jeudi, les enfants de 18 mois à 6 ans s'activent sur des parcours de motricité. Ils sont répartis en deux groupes, les plus petits y participent avec leurs parents pour un doux moment d'interaction.

Lors du confinement, l'entraîneur a pu envoyer par mail des exercices aux adhérents pour poursuivre une activité physique guidée à la maison. Puis, lors du déconfinement, Emilie Allemann, Présidente de l'association, et Charlyne Orgeur, la monitrice, ont pris la décision de faire les séances pour les plus grands, en plein air, sur un terrain de tennis.

Ainsi, en fin d'année scolaire 2019, l'association a accueilli près de 60 personnes dans le hall du collège pour une belle représentation ! En 2020, c'était une chorégraphie en plein air qui était présentée aux parents tout en respectant les gestes barrières.

Gym and Co' espère cette année pouvoir faire deux sorties au gymnase de Digne-Les-Bains, qui est pourvu d'une salle spécialisée très bien équipée afin que les gymnastes puissent découvrir tous les agrès proposés en gymnastique artistique.

Merci à la mairie, au collège et au Club de Tennis du Verdon de Saint-André-les-Alpes pour l'occupation des locaux sans qui rien ne serait possible !



CLUB DE TENNIS DU *Verdon*

Le Club de Tennis du Verdon (CTV) a le grand plaisir de vous accueillir sur ses deux nouveaux courts éclairés ! La mairie de Saint-André-les-Alpes a investi près de 69 000 euros pour que l'activité puisse perdurer et nous souhaitons les remercier vivement pour cela.

Lors du déconfinement, le tennis était l'une des seules activités à pouvoir reprendre. Le grand air et le respect des règles de distanciation ont convaincu de nouveaux joueurs ce qui a permis au CTV de finir la saison 2019/2020 avec un total de 76 adhérents.

La monitrice Lison COUTAUD dispense maintenant des cours tous les soirs en semaine et des stages pendant les vacances scolaires. Les petits comme les grands éprouvent beaucoup de plaisir à jouer ! Lison permet également, tous les ans, à l'école Primaire et au collège R. Cassin, de faire découvrir ce sport à leurs élèves grâce à une initiation.

Bravo à Émilie ALLEMANN qui a remporté le Championnat Dépar-

temental 4^{ème} Série Dames, en septembre dernier, à Villeneuve. Émilie et Laurent SILVANO ont validé les formations fédérales de Juge-Arbitre de Tournoi niveau 1 et Juge-Arbitre pour les compétitions par équipes niveau 1. En complément, Laurent a aussi eu l'Arbitre de Chaise niveau 1. Le Club ne peut que les féliciter pour leur investissement et leur réussite ! Le Club va maintenant pouvoir

s'ouvrir à la compétition en proposant, les 29 et 30 mai prochain, des tournois homologués sur site. Toujours dans le domaine de la compétition : une équipe mixte du CTV disputera cette année le Challenge Alain Chapus, opposant des équipes du département

sur deux simples hommes, un simple dames et un double mixte.

Pour finir, les adhérents pourront participer à une sortie, courant avril, pour aller au tournoi de Monaco assister à des matchs de joueurs et joueuses de haut niveau.



STAELA, Nos Champions de la *Glisse* !!!

Près de 60 enfants des écoles de Saint-André-les-Alpes, de Clumanc et de Barrême peuvent chaque année savourer les joies de la glisse.

En 2019 et 2020, c'est dans une ambiance conviviale et détendue que nos petits ont pu suivre des cours qui leur permettront, plus tard, de profiter en ayant une bonne maîtrise du ski.

En cours durant deux heures avec des moniteurs de l'ESF (Ecole de Ski Français), puis encadrés durant une heure et demi par une quinzaine de bénévoles, pour un temps « ski libre », les enfants, répartis selon leur niveau, apprennent les techniques de ski, les règles de bases de sécurité sur les pistes...

Après cinq séances, les moniteurs ont décerné les récompenses tant attendues. A la fin des séances, tous ont obtenu une médaille qui correspond au niveau acquis. Les Oursons, Flocons, Etoiles... ont été distribués sur les pistes le jour-même.

Cette action ne serait pas possible sans la participation des bénévoles qui sont présents pour surveiller les enfants, rassurer certains, les aider à s'équiper, à chercher « LE » sac égaré parmi les autres, à mettre les chaussures de ski dans le bon sens (oui, oui.... ça arrive!) à enfiler ce « satané » dossard qui se coince toujours dans la capuche de la combinaison...

En 2020, la mise en place du premier confinement n'a pas eu d'impact sur les séances de ski puisqu'elles se sont terminées avant. Mais la soirée festive organisée traditionnellement avec l'ensemble des participations, pour clôturer la saison, n'a pas pu avoir lieu.

Malgré ce goût d'inachevé, tout le monde reste motivé !

HL SPORT



HL SPORT sous la houlette de son coach Antony est une salle d'initiations sportives multisports : Fitness (Step, Cardio...), Musculation, Crosstraining, Yoga, Boxe, Escalade et Aïkido), les cours étant assurés et encadrés par des intervenants diplômés.

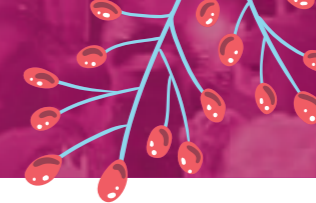
2019 fut une saison bien remplie qui s'est terminée par une démonstration de boxe et d'Aïkido en décembre, à l'occasion du téléthon sur Saint-André-les-Alpes et de nombreux moments conviviaux.

2020 a débuté sur les chapeaux de roues avec notre jeune boxeur Tristan qui a gagné un combat amateur lors des championnats de boxe sur Nice début mars.

Puis la crise sanitaire est arrivée, qui a mis le pays et ses salles de sport en confinement. Une période qui n'a pas facilité la gestion et le moral de l'équipe HL Sport (fermeture puis mise en place de cours en visioconférence), mais nous avons pu tous vous retrouver en septembre pour débiter une nouvelle saison sportive tout en respectant les gestes barrières. Merci à tous nos adhérents qui, par leur motivation, leur soutien et leur assiduité, nous permettent de pratiquer nos activités dans une ambiance sereine et conviviale.

Nous espérons fidéliser nos adhérents et accueillir de nouveaux pratiquants pour la saison 2020/2021.

Renseignements et inscriptions au 06 20 13 26 19



Association St-Andréenne de vol libre

La feuille de route de notre club sur les deux saisons écoulées a pu être tenue malgré le contexte actuel.

- **Formation des jeunes pilotes** : grâce au soutien financier de la fédération française de vol libre, de la ligue de vol libre PACA, du CDVL 04, de L'ANS, du département 04 et d'Aérogloss, ce sont 11 jeunes (12-17 ans) qui ont pu bénéficier de cette action inscrite dans la durée. Cette formation, reconnue, a déjà permis à plusieurs jeunes d'accéder à la compétition de haut niveau ainsi qu'à des carrières professionnelles sportives.

- **Accompagnement et formation handi** : notre club s'est clairement positionné depuis de nombreuses années en faveur de l'accès de notre sport pour les personnes à mobilité réduite. Les résultats sont là, avec de nombreuses actions dans ce sens, et le retour exprimé par ce public force le respect et l'enthousiasme des différents acteurs participant à ces sessions.

- **Accueil des compétitions** : de la transalpine parapente au championnat de France 2020 de Delta, les compétitions rythment depuis longtemps nos saisons de vol. Le site de Chalvet maintient, avec le concours de ces événements majeurs, une place reconnue dans le vol libre international.

Grâce à l'effort et l'investissement des licenciés locaux, le vol libre apporte ainsi une plus-value sportive et économique importante à notre commune.

François Gerin-Jean, président ASAVL

Ecole de Parapente / 04170 St André les Alpes / France
téléphone: + 33 (0)4.92.89.11.30 / Fax: +33 (0)4.92.89.02.36



Association de danse «A cloche vallée»

Avec cette année 2020 mouvementée, nous avons essayé de maintenir en vie notre association. Au départ, «A cloche vallée» avait principalement pour but la danse de salon et par extension d'autres activités. Nous avons commencé dès

septembre 2019 la reprise de stages ponctuels avec différents professeurs acceptant de se déplacer jusqu'à Saint-André, les participants eux-mêmes venant des alentours, de la vallée du Verdon jusqu'à Annot. L'ambiance sympathique et les nouveaux acquis méritaient bien ces déplacements jusqu'à la confortable salle des fêtes de Saint-André-les-Alpes, et quelquefois en dépannage à celle de La Mure-Argens.

Nous avons même découvert la «danse en ligne» avec un professeur venu d'Arles, sachant que beaucoup de danses peuvent se pratiquer ainsi... même le tango peut se danser en étant alignés !!! Dès la fin du premier confinement, pour garder le lien, nous avons fait des randonnées plus ou moins longues et des pique-niques en plein-air bien sûr. Nous espérons que 2021 nous permettra de danser à nouveau en toute convivialité... pour garder la forme et le sourire !»



AG - automne 2019

Cours DE JUDO A SAINT-ANDRE-LES-ALPES

Suite à l'arrêt du Shinzen Judo Club, la municipalité de Saint-André-les-Alpes a demandé, pour la rentrée 2020, à Mr Bernard Ambrois, Président du Judo Club Castellanaise de poursuivre cette activité.

C'est donc depuis le 23 septembre que les cours ont repris tous les mercredis de 17h à 20h (hors vacances scolaires) avec notre professeur Franck Bérenguel.

Un protocole sanitaire est mis en place pour faire face à la crise sanitaire, et permet de pratiquer le judo dans les meilleures conditions.

Le Judo Club Castellanaise existe depuis 40 ans, et a formé plus de 20 ceintures noires, avec de bons résultats sportifs tout au long de ces années.

Le club compte désormais 4 sections :

Le Dojo José Deneve à Castellane

Le Dojo de la Palud à la Palud-sur-Verdon

Le Dojo de la Martre

Le Dojo Saint-Andréen à Saint-André-les-Alpes

Le comité directeur est composé de dix membres bénévoles et doit intégrer trois nouveaux membres de Saint-André.

Hors crise sanitaire, outre les cours de judo, le club organise des stages judo-loisirs, des rencontres inter-sections, des stages et des compétitions officielles de la fédération.

Les horaires des cours sont :

De 17h à 18h : débutants de 5 à 7 ans (années 2015 à 2013)

De 18h à 19h : jeunes de 8 à 10 ans (années 2012 à 2010)

De 19h à 20h : les plus de 11 ans et les adultes (années 2009 et antérieures)



Groupe de Saint andré les alpes

Pour information, il n'y a pas de limite d'âge pour faire du judo ; il peut se pratiquer comme loisir et permet d'entretenir sa condition physique... car nous ne sommes pas tous des compétiteurs !

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 0492836491, ou le 0492833146, ou voir le site internet du club : www.judo-club-castellane-04.fr

Amicale bouliste

Suite à l'épidémie du COVID 19, la saison bouliste à SAINT-ANDRE-LES-ALPES a été réduite à zéro, tous les concours ont été annulés pour la saison 2020 y compris pendant la fête votive au mois d'août, qui attire tous les boulistes de la région PACA.

Lors de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2020 un nouveau bureau a été constitué, avec l'espoir d'une saison 2021 normale et la disparition du virus.

L'amicale bouliste pourra bénéficier pour la saison à venir d'un nouveau jeu de boules réalisé par la commune sur une parcelle à côté des tennis.

Le nouveau bureau :

Président = Jean-Michel FLORES

Vice-Président = Laurent BRACHET

Secrétaire = Jean Claude ATHENOUX

Trésorier = André LATIL

Membres = Romann BAC

Alain CATRY, Marc CHAILLAN, Serge CHATAIN, Maxime FLORES, Yvan NEY, Yves PASCAL, Patrick PIRAS, Guillaume SZILAGYI



La gym volontaire au service de votre *bien-être* !

L'Association Sportive et Culturelle du Moyen-Verdon vous propose depuis de nombreuses années, des activités physiques accessibles à tous.

Dispensées par l'éducatrice sportive communale Sophie COULLET, vous pourrez pratiquer de la gym d'entretien, du circuit training, du metafit, de la course à pied, du vélo, de la musculation, ...

Cette année, malgré le contexte sanitaire, deux activités ont pu être mises en place après le confinement :

- la marche nordique
- la randonnée pédestre avec Michel CUINIER, accompagnateur fédéral

Le programme des activités est le suivant, de septembre à juin à la salle polyvalente :

- gym d'entretien : lundi et mercredi de 18 h 30 à 19 h 30
- metafit : lundi et mercredi de 19 h 30 à 20 h 15
- circuit training : mardi et jeudi de 18 h 30 à 20 h 00
- cours séniors : mercredi de 14 h 30 à 16 h 00
- musculation : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 18 h 30 à 20 h 00
- marche nordique : vendredi à partir de 14 h 30

La cotisation annuelle s'élève à :

- 64 € pour la gym, le metafit et le circuit training
- 30 € pour le cours sénior
- 55 € pour la musculation
- 30 € pour la marche nordique et la randonnée pédestre (prix de la licence)

Durant l'été (juillet et août), des activités gratuites sont dispensées telles que le metafit en plein air, le canoë-kayak, la marche nordique, la course à pied, le VTT, le cyclotourisme et l'aquagym, au camping municipal.

Pour toutes ces activités, un certificat médical d'aptitude au sport est obligatoire.

Cette année, pendant le confinement, l'éducatrice sportive Sophie COULLET, a mis en place des plans d'entraînement à effectuer chez soi et à son rythme. Ces plans sont consultables sur notre site Facebook ASC Moyen-Verdon.



Marche nordique



Circuit training

Association de *chasse* Saint Hubert

Dans une société où l'éloignement de la nature de la plupart de nos concitoyens crée une réelle incompréhension envers ceux qui la vivent au quotidien, la chasse, comme l'élevage en montagne ou l'exploitation de la forêt, se doivent de composer, et de communiquer auprès des autres usagers des espaces naturels.

Les chasseurs Saint-Andréens peuvent y jouer un rôle essentiel afin de remettre la ruralité au cœur du lien social, vital pour l'avenir de nos campagnes. Il nous apparaît comme important, afin que notre culture et notre pratique perdurent, d'adopter

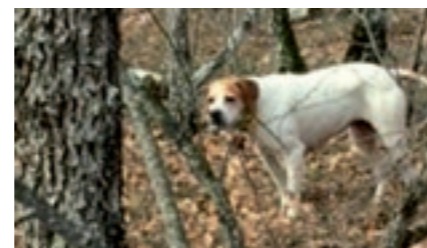
un comportement responsable pour une chasse exemplaire.

La sécurité en particulier est une préoccupation centrale et prioritaire de nos dirigeants (bureau d'association locale et fédérations de chasseurs). Ces efforts importants de remise en question venant du milieu associatif de la chasse française devraient pouvoir apaiser un climat d'incompréhension et de tensions entre les différents usagers de la nature.

C'est le souhait que nous voulons porter pour les années à venir, afin que cette fameuse ruralité ne soit plus un

concept abstrait, mais une réflexion profonde sur le partage des espaces communs en préservant cette liberté si chère à nos chasseurs.

Nous remercions la commune de Saint-André-les-Alpes pour son aide financière indispensable à l'équilibre budgétaire de notre association.



AVI - Don du *sang*

L'association pour le don du sang bénévole l'AVI (Asse-Verdon-Issole) a pour objet d'aider et fédérer les donneurs de sang dans un contexte amical et d'augmenter le nombre de donneurs, en relation avec l'Etablissement Français du Sang, l'EFS.

Cette année 2020, malgré le contexte sanitaire, a été une année de grande mobilisation. Nous avons presque atteint notre objectif de 200 donneurs (pour rappel 193 donneurs en 2019 et 161 prélèvements soit une augmentation de 12 %).

Date don	Présentés	Prélevés	Nouveaux
11/03/2020	43	37	2
28/05/2020	54	52	2
23/09/2020	50	44	2
25/11/2020	50	47	2
TOTAL 2020	197	180	8

L'EFS a mis en place :

- un système de prise de RDV (www.resadon.fr) qui permet au donneur de choisir son lieu de collecte et son horaire de passage.
 - des mesures de protection (distanciation, port du masque, gel etc.) très bien organisées sur toutes les collectes.
- Tous ces nouveaux dispositifs ont permis une meilleure gestion des flux (bien appréciés par tous).

L'AVI s'est mobilisée, elle aussi, en offrant des colis alimentaires aux sinistrés du 06 de la tempête ALEX.

Une année très compliquée mais merci à tous pour votre participation qui, nous l'espérons, va se poursuivre en 2021 car beaucoup de patients ont besoin de sang.

On compte sur vous ! Poursuivons nos efforts !

Les prochaines dates : 19/05, 04/08 et 27/10/2021

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles pour nous secourir.

Retrouvez toutes les informations sur notre page Facebook : « Don du sang Saint-André-les-Alpes »



Association Lou Roudoulet de Chamatte

Affilié à l'association nationale « Génération - Mouvement », Le Club des Aînés « Lou Roudoulet de Chamatte », fort de ses soixante-dix adhérents, est toujours aussi actif.

- Trois mardis par mois, de septembre à juillet, les membres du club se retrouvent de 14 à 18 heures à la salle polyvalente pour des jeux de cartes, scrabble etc..., agrémentés par un goûter convivial.

- Balades pédestres, découverte de sentiers et de sites du département les lundis et jeudis.

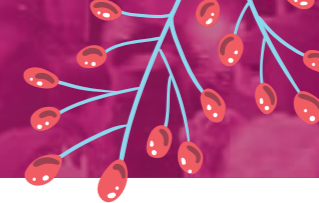
- Repas, sorties à la

journée, voyages, animations diverses, rencontres avec les autres clubs du département, le club est très dynamique !

Nous invitons les personnes intéressées à nous rejoindre.

Un grand merci à la mairie de Saint-André-les-Alpes pour le prêt de la salle, pour son aide financière et logistique.





ASSOCIATION « LES PIVOINES BLEUES »

Le 11 janvier 2020 à 16 h, l'association « les pivoines bleues » a tenu son assemblée générale à la salle de la mairie de Saint-André-les-Alpes devant la majorité de ses adhérents.

Au cours de cette séance, certains membres ont annoncé leur démission : Nicolas GIRAUD, en qualité de Président, Pascal PRATO en qualité de Trésorier et Michel MEYER en qualité de Trésorier Adjoint.

Les membres présents ont évoqué les animations qui se sont déroulées au cours de l'année 2019 :

Le « Téléthon merci » départemental ainsi que deux pièces de théâtre : « Folle Ivresse » et « Qu'est-ce qu'on attend » interprétées par la compagnie « Ni d'Eve Ni d'Adam ».

Le Téléthon des 6 et 7 décembre 2019 a permis de reverser à l'AFM la somme de : 9 267,40 €

Suite aux différentes démissions un nouveau bureau a été élu avec aux commandes Pascal SERRANO en qualité de Président.

Les membres de l'association ont décidé d'un commun accord de ne plus s'occuper de l'organisation du Téléthon sur la commune et de se consacrer désormais uniquement au théâtre.



La pièce « Toc Toc » de Laurent BAFFIE préparée et répétée depuis de nombreux mois sous la houlette de Jacqueline DEVISSI, metteur en scène, est enfin partie en tournée !! malgré les deux confinements.

La troupe, très motivée, va se pencher sur la préparation d'une nouvelle pièce tout en continuant la représentation de « Toc Toc » dans différentes communes. Les sommes récoltées au cours de ces représentations ont permis de faire un don à la recherche contre le cancer.

Un grand merci à la municipalité de Saint-André-les-Alpes pour son aide toujours indéfectible.



Avec Pascal Serrano, Isabelle Pouget, Gisèle Faure, Pascal Prato, Cécile Chaillan, Josée Collo, Myriam Colas, mais aussi derrière les rideaux Michello Serrano, Olivier Ciccoli, Christian Pouget et Catherine Dovessi pour la mise en scène

Médiathèque de Saint-André-Les-Alpes

Association « Chante Livre »

La médiathèque s'ouvre progressivement au numérique...

L'année avait bien commencé, les enfants de notre école et de la crèche ont pu investir les locaux de la médiathèque en janvier et février, explorer le coin jeunesse et découvrir avidement BD, romans, albums, documentaires. Leurs petits yeux se sont émerveillés devant des kamishibais, jeux ou livres pop-up proposés par les bibliothécaires.

Début mars, en partenariat avec l'association Art et Culture Fabri de Peiresc, les collégiens ont découvert l'artiste Guillaume Lepoix et le projet « Monts intimes » qu'ils allaient mener ensemble.

Dans la médiathèque, un nouveau poste informatique a été installé pour permettre au public d'accéder à la « toile ». Puis le virus est arrivé et d'autres toiles ont envahi la médiathèque... les toiles d'araignées ! Les livres sont restés fermés, les CD musicaux muets et les DVD cinématographiques ont gardé leurs histoires secrètes.

Mais ce n'était pas la fin du monde, juste une autre façon de vivre et de travailler. Car l'équipe de la médiathèque n'a pas chômé. Elle a cherché, trié et partagé toutes les ressources qui lui semblaient pertinentes avec les personnes qui avaient la chance d'être connectées.

Pendant ce temps, on raconte même que la nature a repris ses droits et que des choses bizarres se sont passées dans les locaux !

Enfin, un semblant de retour à la normale est arrivé. Les usagers ont pu retrouver le chemin de la médiathèque, les livres ont pu libérer leurs mots, les CD leurs musiques et les DVD leurs images. Les collégiens ont pu finir la construction d'un monde virtuel avec Guillaume Lepoix.

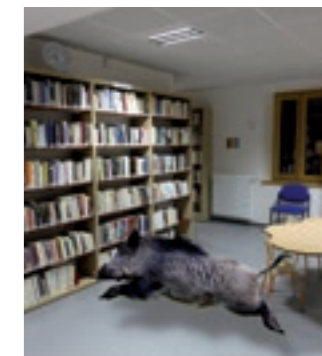


Des projets avec l'école et la crèche ont vu le jour à la rentrée autour des contes et de l'Afrique.



En effet un grand voyage vers le Sénégal se préparait avec le festival Escale (réseau des bibliothèques et médiathèques de la CCAPV). Mais le départ prévu en novembre a été reporté. Un partage de ressources autour du Sénégal et un concours en ligne ont été mis en place sur la page Facebook du réseau.

Les animations autour du pays de la « téréngà » - l'hospitalité - devraient avoir lieu en 2021 : contes, cinéma, atelier batik, gravure... Et l'équipe des médiathèques a plein de beaux projets en tête qui n'attendent plus qu'à se concrétiser.



Contact :

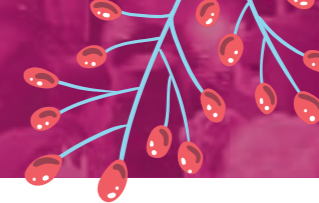
Tél : 06 87 09 35 72 (Florence)
04 92 89 02 25 (médiathèque, pendant les heures d'ouverture).
Mail : florence.rigaud@ccapv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h (selon l'évolution des mesures sanitaires, les horaires pourront évoluer).

Vous pouvez aussi :

- Consulter notre catalogue en ligne et découvrir les documents que vous pouvez emprunter : <https://paysa3v.reseaubibli.org/>
- Connaître l'actualité du réseau des bibliothèques et médiathèques de la CCAPV : <https://www.facebook.com/mediathequesccapv>



Ecole de Musique et Danse du Moyen-Verdon (EMDMV)

L'association de l'EMDMV a pour but de promouvoir, animer et développer les activités culturelles et musicales dans le Moyen-Verdon. Elle permet aux enfants et aux adultes vivant dans notre milieu rural de pratiquer une activité artistique à proximité de chez eux.

Pour cette année 2020-2021, l'Ecole compte 60 élèves et propose sur Castellane et Saint-André-les-Alpes :

- La pratique d'un instrument en cours individuel : accordéon, guitare, trompette, piano, batterie.
- L'éveil musical en groupe pour les 3-6 ans.
- Deux intervenants de l'EMDMV, Mme Manuelle AUCANOT et Monsieur Benjamin COURTOIS,

assurent des interventions musicales dans les écoles primaires de Barrême, Castellane, Clumanc et Saint-André-les-Alpes au côté des enseignants.

Pour cette rentrée, nous avons essayé de proposer des cours de clarinette/saxophone, ainsi que des cours individuels de chants et un cours collectif de chorale. Mais un nombre insuffisant d'élèves ne nous a pas permis de mettre ces activités en place.

Comme toutes les associations et activités du territoire, nous avons été impactés par la crise sanitaire qui a interrompu nos activités. En juin 2021, nous espérons pouvoir organiser la traditionnelle fête de l'école de musique ainsi que les examens de fin d'année.

Notre école de musique étant associative, elle est toujours à la recherche de bénévoles pour faire en sorte que cette activité puisse perdurer. De nombreux membres du bureau sont sortants en cette année 2020 et nous encourageons de nouveaux parents à s'investir dans cette belle association qui permet à nos enfants (et aussi aux adultes) d'accéder à la musique à proximité de chez eux.



Contact :
emdmoyenverdon@gmail.com
 Mairie, 1 place Charles Bron
 04170 Saint-André-Les-Alpes

Association de jumelage ALP'ABRUZZ



Après plusieurs essais d'échanges avec nos homologues et amis Italiens, nous avons, grâce à l'intervention sur place de Mr Arnaud, avoir pu de nouveau échanger et renouveler nos contacts.

Ces contacts se feront d'une façon épistolaire car la propagation du virus nous empêche d'avoir actuellement une approche et perspective de déplacement. Toutefois, nous explorons

des solutions afin d'échanger et de nous rapprocher sur certains thèmes concernant nos activités communes : vie dans nos villes, question patrimoine, vie rurale, vie environnementale et la sauvegarde de nos régions pour les pâturages en montagne ainsi que pour protéger sa faune et la nature. Nous commençons ce jour à plancher sur ces travaux et avoir pour 2021 des réponses et des échanges fructueux entre nos deux cités.

La Présidente Christiane Laugier

ASSOCIATION DESSIN PEINTURE LOISIRS CREATIFS « A.D.L.C. »

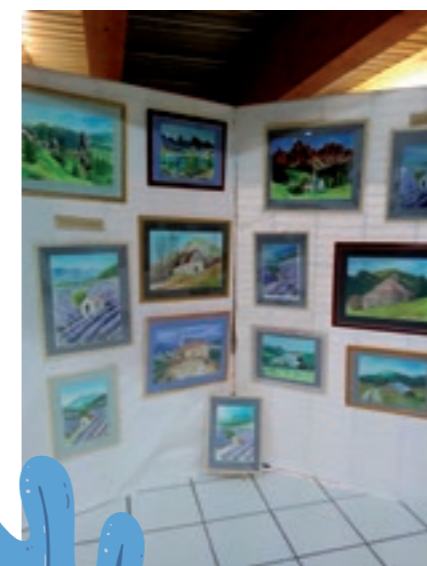
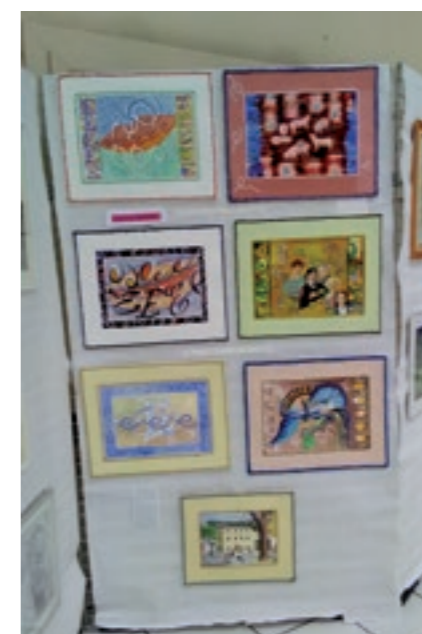
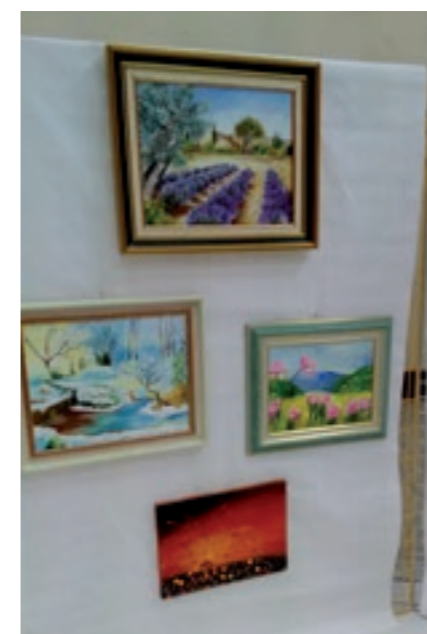
Notre association mise en sommeil depuis mars 2020 reprendra son activité - nous l'espérons - en 2021.

L'exposition annuelle se déroulera pendant la période estivale selon la disponibilité de la salle polyvalente, sur un thème nous permettant d'orienter nos différentes réalisations.

Nos rendez-vous ont lieu tous les vendredis de 14 h à 17 h 30 à la salle polyvalente, et nous faisons appel à de nouveaux adhérents intéressés par la peinture, dessin et tout autre loisir créatif.



Renseignement auprès de Mme BRUNET
 Tel : 04 92 34 78 06



Association du Hameau de Courchons

Tout le monde connaît Courchons. Hameau isolé à 8km de Saint-André-les-Alpes, on y va pour son bon air, des points de vue magnifiques, randonner et ou faire du VTT. Courchons est aussi un lieu de pâturage des moutons mais aussi des abeilles depuis qu'une famille d'apiculteurs s'est installé proche du vieux village.

Rattaché depuis plusieurs années à la commune de Saint-André-les-Alpes dont il dépend, le Hameau de Courchons existe aussi à travers l'association Les Propriétaires Résidents créée dans le but de préserver les intérêts de ce hameau.

Certains irréductibles y vivent à l'année, d'autres y viennent dès qu'ils le peuvent. L'association du hameau de Courchons regroupe les amoureux du hameau pour que l'endroit ne meure pas. Car ce qui n'est qu'une formalité plus bas est un challenge, un défi.

L'Association de Courchons est la voix de ce petit hameau isolé. Venez découvrir nos lavandes, notre lavoir, notre four à pain et notre église à la prochaine fête du pain fin juin 2021, organisée conjointement avec la mairie de Saint-André-les-Alpes.



ASSOCIATION DU SOUVENIR FRANÇAIS

Il y a un an et demi M. Richard DE CLEMENTI a quitté la présidence du Souvenir Français de Saint-André-Les-Alpes pour rejoindre son jeune fils dans la région du Sud-Ouest.

Il a été remplacé par Mme Stéphanie TEMBREMAMDE, petite fille de M. Charles PELLEGRINO ancien résistant, et son compagnon M. Olivier TEMBREMAMDE qui est le porte-drapeau du Souvenir Français. M. Pierre DUMONT est toujours vice-président de l'association.

Nous incitons toute personne intéressée à nous rejoindre pour faire vivre l'association.



Charles Pellegrino, VENUS D'ICI, VENUS D'AILLEURS...

Résistant bas-alpin : Charles Pellegrino, né à Cuneo (Italie) en 1922, s'engage dans la Résistance à Barrême dès 1940. Dès la Libération, il poursuit son combat contre le nazisme dans l'armée régulière jusqu'à la fin de la guerre, moment à partir duquel il n'aura de cesse de faire en sorte que la mémoire de la Résistance reste à jamais vivace. Nombreux sont ceux qui connaissent l'Homme Résistant puis Écrivain, ne serait-ce qu'à travers La Résistance au pays des Trois Asses, pour lequel une nouvelle réédition a eu lieu cette année et dont les exemplaires sont à découvrir entre autres à la médiathèque. Mais plus rares sont ceux, qui connaissent cet épisode de sa vie.

Retraité, installé à CLUMANC non loin du château, il participe activement aux commémorations annuelles. Chaque année, au 8 mai puis au 11 novembre, lors de la cérémonie commémorative au cimetière, les gerbes de fleurs étaient déposées à même le sol près des tombes de ses amis tombés lors des combats. L'idée germe en lui de faire un lieu de souvenir digne du sacrifice de ses camarades. Il obtient l'accord du maire de la commune. En 1994, il trouve une pierre de Clumanc chez Claude ROMAN que celui-ci accepte bien volontiers de lui offrir. Il fait appel aux ponts et chaussées d'alors, pour transporter chez lui cette pierre de plusieurs centaines de kilos. Ne reste plus qu'à imaginer un texte de présentation. Son ami, Jean ESTEVE de Blieux lui fait 4 propositions de texte parmi lesquels celui qui sera retenu recueille leur adhésion :

VENUS D'ICI
VENUS D'AILLEURS
ENSEMBLE
ILS SONT MORTS AU COMBAT
POUR NOTRE LIBERTÉ



Et maintenant la réalisation ! Lui, boulanger de profession (il a travaillé des années à la boulangerie de l'allée de la coopérative à Barrême) se lance dans la gravure sur pierre, au ciseau, apportant toute son attention et ses soins à son travail durant plusieurs mois. Pour figurer son travail et lui donner plus de majesté, il prend soin d'appliquer un mélange d'or en poudre sur le texte, placage pratiquement encore intact de nos jours. Puis, en 1995, nouvel appel aux ponts et chaussées pour amener cette pierre jusqu'au cimetière, où avec l'aide de ses amis Barrêmeois, ils lui font graver les quelques marches qui mènent à l'endroit où il a réalisé les fouilles. Il complètera l'installation en érigeant le mat ou flottera le drapeau tricolore. Le 8 mai 1996, le monument sera « inauguré » officiellement. Plus tard, quand on demandera à un responsable de l'association des résistants : « à combien s'élève le coût de cette installation ? » Il répondra : « zéro euros, zéro centimes ! ».

Charles Pellegrino reste discret sur cet épisode : L'immense satisfaction de voir ses camarades honorés dans un lieu digne de ce nom, suffit largement à son bonheur. Il remercie « le Souvenir Français » qui a ajouté de la solennité avec la réalisation du Carré Militaire.

Charles nous a quittés en 2014.

Verdon-Info

UN HÉROS SANS HISTOIRE

Pour Saint-André et ses habitants, le dimanche 11 juin 1944 aurait dû être une journée comme les autres. Il aurait mieux valu. Et pourtant...

Depuis début juin, les Allemands quittaient la Côte pour se diriger vers la Normandie, et avaient l'ordre, d'après les rumeurs, de tuer sur leur passage tout ce qui bougeait. Les maquisards, conscients du danger, firent appel à des volontaires pour étoffer leurs rangs.

On vit arriver une troupe hétéroclite, dont le patriotisme n'avait d'égal que l'inexpérience des armes de guerre. Cela allait de Pierre Blanc, à peine âgé de 14 ans, à Noël Vaccarezza, quinquagénaire père de famille nombreuse, en passant par Philippe Ghérardi, dont la mère, infirmière, militait déjà dans la Résistance, et notre ami René.

Il fallait prévoir une formation (très) accélérée pour tous ces novices, afin de les préparer à d'éventuels combats. On les emmena donc dès le 9 juin au pont de Méouilles pour les initier à la manipulation des armes. Ils dormirent sur place à la belle étoile.

Le 10 juin se passa en allers-retours entre le pont Julien, point de passage stratégique, et l'hôtel Lac et Forêt. Le soir, tout le monde partit s'installer dans le premier tunnel de la future route, alors en chantier, qui dominait la route en contrebas, encore en activité, et le pont Julien.

Le lendemain 11 juin, les nouvelles recrues se disséminèrent dans les anfractuosités de rochers et attendirent. Bientôt, un convoi allemand arriva. La bataille s'engagea pendant une bonne partie de la journée, et les Allemands laissèrent une douzaine de morts sur le terrain. La fusillade étant terminée, et des renforts allemands risquant d'arriver, le responsable du réseau, Jean-Louis, arriva pour récupérer la douzaine de tireurs disséminés sur les hauteurs. Il chargea tout

le monde sur son véhicule. Mais la voiture était trop chargée. Elle n'alla pas loin. Au bas de la digue, un pneu éclata et la voiture alla percuter un poteau qui se coucha sur elle. René resta coincé entre la voiture et le poteau. Ses camarades, dont quatre russes qui avaient été successivement soldats de l'Armée Rouge sur le front de l'Est, puis prisonniers de guerre, puis évadés, puis maquisards, le libérèrent. Quand on le dégagea, on s'aperçut qu'il avait un bras cassé, une fracture



ouverte de la jambe avec un os apparent, et de multiples contusions. On ne pouvait que le laisser sur place, il n'y avait pas d'autre solution. Mais les Allemands arriveraient tôt ou tard, et ils ne manqueraient pas de tomber en arrêt devant la voiture accidentée, et de fouiller les alentours.

C'était la torture, avec le risque de parler, et la mort assurée. Pourtant, personne n'aurait eu le courage de lui mettre une balle dans la tête. Jean-Louis décida de laisser le blessé sur place, avec deux camarades pour le défendre. Notre ami, bien que tout jeune, fit preuve d'héroïsme : il refusa la présence de deux gardes, disant que s'il était retrouvé par les Allemands, il

était inutile que deux résistants sacrifient aussi leur vie. Il demanda qu'on lui laisse une grenade pour se suicider au moment où il serait découvert.

À une vingtaine de mètres de la voiture, il y avait, dans les iscles, derrière un baraquement, un endroit plein de buissons qui pouvait servir de cachette. On l'aménagea sommairement, et trois russes portèrent le blessé, le quatrième soutenant la jambe brisée. On le posa par terre le plus doucement possible et on le recouvrit soigneusement de branchages pour le dissimuler, et, la mort dans l'âme, on le laissa seul affronter son triste sort, avec une grenade dégoupillée dans sa main valide.

Alors, commencèrent pour René les heures les plus longues d'une vie qui risquait d'être courte. Il avait soif, il avait faim, il avait peur et bien sûr, il avait mal : ses blessures le faisaient atrocement souffrir. Il ne pouvait et ne devait ni bouger ni gémir.

D'autant plus que des Allemands arrivèrent bientôt. Bien entendu, ceux-ci tombèrent en arrêt devant la voiture, puis décidèrent de camper dans le baraquement, car on était en fin de journée. Mais ils eurent l'heureuse idée de laisser leurs chiens enfermés

dans les camions, n'imaginant pas une seconde que quelqu'un était resté sur place. René entendait les soldats aller et venir autour de sa pauvre cachette. Il serrait la grenade dans sa main, prêt à sacrifier sa vie. Puis, petit à petit, il sombra dans une douce torpeur. Ses blessures, non soignées, avaient provoqué une forte fièvre, avec des accès de délire. Des images défilaient... Tout à coup, il aperçut un âne à côté de lui, et crut que c'était encore une hallucination.

En fait, pendant qu'il était plus ou moins inconscient, le temps avait passé, on était en plein après-midi le lendemain 12 juin. Les Allemands étaient partis depuis longtemps, et un troupeau



de moutons arrivait. Les bergers cherchaient leur âne qui vagabondait. Ils reconnurent immédiatement René et lui donnèrent un peu à manger : un litre de lait, un œuf, un peu de vin... Ils n'avaient rien d'autre sur eux. Mais, en montant vers Thorame, ils avertirent le village, au grand soulagement de la nombreuse famille du rescapé.

Bien sûr, il s'agissait de rapatrier rapidement le blessé. Plusieurs hommes, dont Japoun, se proposèrent ; mais la distance était longue, l'accident avait eu lieu approximativement sous le pont qui enjambe maintenant le lac de Castillon, donc à près de deux kilomètres de Saint-André. Il n'y avait pas de véhicule disponible et, vu les circonstances, il valait mieux que les hommes ne s'aventurent pas en dehors du village.

Mais rien n'arrêterait les sœurs du blessé, qui empruntèrent un charreton et partirent vaillamment à l'aventure, avec leur amie, Annie d'Alessandri. Elles

retrouvèrent René sans trop de difficultés, mais ne savaient pas comment le hisser sur le charreton. Heureusement, une ambulance passant par là, le chauffeur les aida, sans pouvoir faire plus, son véhicule étant déjà plein de blessés.

Le long retour en charreton commença. Les filles poussaient de toutes leurs forces. Le pauvre René passait l'enfer, les cahots se répercutant douloureusement sur ses membres fracturés. Il fallait faire vite pour éviter les mauvaises rencontres. On arriva enfin au village.

Sur la demande de René, mû peut-être par un pressentiment, le petit cortège emprunta la Placette puis la rue verte pour regagner la maison familiale, ce qui allongeait le trajet, mais permit d'éviter la voiture d'officiers allemands qui, par hasard, descendait à ce moment-là l'actuelle Grand'rue.

Les parents de René retrouvèrent leur fils aîné avec la joie qu'on imagine.

Tout le village poussa un ouf de soulagement. Japoun donna les premiers soins, et le docteur Dozoul se dépêcha d'arriver. Malheureusement, l'état du blessé était trop grave pour être traité sur place, et nécessitait plusieurs opérations ? Il fallait l'emmener à Digne, avec tous les dangers que cela comportait. Nouveau casse-tête. Mais, heureusement que nos compatriotes ne sont jamais à court d'imagination : une chaîne de solidarité s'organisa aussitôt, et, avec l'accord du directeur de l'entreprise Ramus, M. Colin, l'une des employées, Jackie Guichard confectionna un faux certificat d'embauche, et un superbe et non moins faux dossier d'accident du travail. Poulon prêta sa fourgonnette de livraison, et le mari de Jackie Guichard, ingénieur dans le civil, se métamorphosa en chauffeur

d'ambulance.

Soigné par le docteur Meyer, René mit trois mois à se remettre de ses blessures. À l'hôpital, durant son séjour forcé, il avait retrouvé Michka, l'un des russes qui avaient pris une part active à son sauvetage. Il avait aussi subi un contrôle de la part des autorités allemandes, qui, étant donné la perfection des faux documents confectionnés par Jackie Guichard, n'avaient rien trouvé à redire.

Il finit par se rétablir. De son aventure, il lui resta le sentiment du devoir accompli... et une légère claudication. Mais qui était-il exactement ? Lors de sa brève carrière dans la Résistance, il avait pris le pseudonyme de « Colbert ». Pour l'état-civil, il s'appelle René Martel.

Mais il est plus connu sous le nom de « Jeannot le peintre ».

Andrée Marcel

Jeannot Cerato



Jeannot CERATO, ces dernières années

Jeannot Cerato, décédé le 8 septembre 2019, méritait bien qu'on évoquât son attachante personnalité. Indépendamment de sa carrière de maçon, dont les réalisations ont structuré le village au fil des ans, Jeannot était connu pour son caractère spirituel – dans les deux sens du mot –, et on le voit encore de son pas rapide, aller – pas forcément de bon matin – chercher son journal et son pain avec son sac de tissu.

Le journal, c'est en le portant à domicile aux abonnés, qu'il avait commencé à gagner ses premiers quatre sous, pendant la guerre et à la Libération. Tout de suite après, en 1946, c'est à Manosque qu'il avait découvert l'aspect théorique du métier de maçon.

La partie théorique, car pour ce qui est de la pratique, Jeannot était tombé dans le mortier quand il était petit. En effet, à la naissance de Jean, Louis, Joseph, le 26 janvier 1933, son père Luigi, italien piémontais originaire de Boves, était déjà maçon. Et parmi la fratrie de 5 enfants, les trois garçons : Charles, Louis et Jeannot, seront maçons. De même d'ailleurs, que son oncle Charles Cerato, le père de Francis et Alain les menuisiers et de Pierrot le banquier.

Bref, l'entreprise familiale de bâtiment Cerato prend son envol avec l'expansion économique durable qui suit

la fin de la guerre, avec des moyens matériels dérisoires. Il aimait par exemple à raconter que la famille se rendait à bicyclette au chantier de la construction de la cité EDF du barrage de Castillon. Il accomplit son service militaire à Versailles, dans le Génie, où il manque d'anéantir son capitaine dans une marche arrière autant imprévue que modérément maîtrisée. Il est rappelé ensuite pendant la guerre d'Algérie, et expédié en Tunisie.

La première fois que nous trouvons le nom de Cerato (Louis) dans les registres de la Mairie, c'est lors de l'adjudication des travaux de construction des toilettes publiques, à l'emplacement actuel du Monument aux Morts, le 30 août 1942. Peu après, le 30 septembre, Louis Cerato obtient un chantier de réparation de l'école.

Parmi les chantiers communaux d'ampleur – liste non exhaustive –, le premier lot de la première tranche de chantier d'assainissement est attribué à Louis le 3 mai 1958. Ce sont ensuite les travaux de grosses réparations du clocher de l'église, attribués à Cerato Père et Fils, le 5 novembre 1963. En 1966, toujours à l'église, Cerato Père et Fils remplacent les escaliers béton par ceux métalliques qui sont encore en place aujourd'hui. Il se marie avec Josette Bensi le 27 novembre 1965, avec qui il aura deux enfants, Carine et David, qui lui donneront trois petits enfants, Julia, Florian et Bastien.

Jeannot se voit ensuite attribuer le 19 octobre 1968 la consolidation de la chapelle Saint-Jean.

En 1973, la Mairie se rend acquéreur d'un chantier inachevé se trouvant en bordure de la RN 202, à l'entrée de la place de Verdun. Ces locaux, prévus à l'origine pour l'hébergement touristique¹, accueilleront bien un hôtel, mais celui des impôts. Ainsi, les lots du gros-œuvre sont attribués à l'entreprise Cerato le 22 février 1974, de même que ceux de l'école maternelle, le 24 février 1979 et de la salle polyvalente, le 1er octobre 1979.

Le pavage de l'Andrône lui est ensuite confié le 15 septembre 1983, puis l'agrandissement arrière de la Mairie, actuelle crèche, l'année suivante.

En ce qui concerne le camping, le lot 1 (maçonnerie) est attribué à Jeannot le 21 octobre 1987. Sa dernière prestation pour la commune se situe en 1994, pour la fabrication du tourniquet de la base de loisirs. Il prend sa retraite l'année d'après.



1963, travaux de rejointage du clocher

Le samedi soir, à l'heure de l'apéritif, Jeannot retrouvait la joyeuse équipe des plus ou moins « anciens », dont son cousin Francis, Yves Graillon, Francis Gibert, « Gute » Souyris, Sébastien Affanetti, et le soussigné.

Là, souvenirs et anecdotes lointaines et récentes se succédaient, qui faisaient revivre, avec nostalgie sans doute, mais avec hilarité à coup sûr, les personnages disparus : M. Henry le flamboyant et volubile menuisier de la rue Basse, Henri Collomp, dit « Guisole », autre menuisier, de la place Pastorelli, « Petit-Paul » et la pompe à incendie de Barrême, « Bibole » et Francis Fournier devant les escaliers de la gare Saint-Charles, Daniel Chaix, dit « Pourquoi-Moi », Louis Dol, dit « Tabósi », le surnommé « Taratata » (à cause du bégaiement), sans compter les circonstances de la construction du Crédit Agricole, de l'escalade du Roc de Castellane, des clés de la 2 CV lors de la cueillette des champignons, avec son

frère Charlot, j'en passe.

Développer ces souvenirs serait délectable, mais, comme disait Brassens, « malheureusement je ne peux pas le dire et c'est regrettable : ça nous aurait fait rire un peu ».

Pour parachever ce sommaire portrait de Jeannot, on ne peut pas omettre la musique et le chant, qui sont une de ses passions les plus constantes, et sur lesquelles il pouvait disserter à loisir, tant sur le chant sacré, que la variété.

En somme, si Jeannot était petit de taille, c'était cependant une grande pointure.



travaux au croisement du Mazet



vers 1935 devant la porte de l'école



vers 1950

ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES

ALSHIKH BADI Amjad, Asad.....02/10/2019
 CLÉMENT Elya, Nadine, Marie.....18/09/2019
 COTTIN Léna, Louise.....22/01/2019
 FABRE Angelika, Isabelle, Jessica, Giacomina...09/12/2019
 LACÔTE Margot, Françoise, Claudine.....14/01/2019
 MAURIN Lya.....28/11/2019

DIGNE LES BAINS
 DIGNE LES BAINS
 DIGNE LES BAINS
 DIGNE LES BAINS
 DIGNE LES BAINS
 DIGNE LES BAINS



MARIAGES

ANTONI Cédric, Thomas, Pierre
 SAËS Vanessa, Suzy, Claudine, Colette.....10/08/2019

BERINGER Rémi
 HERNANDEZ Psylvia, Gwenaëlle.....18/01/2019

JACOMO Stéphane, Bernard
 GAUTHEY Natacha, Alizé, Pascale.....01/06/2019

MATHIEU David, Jérémy
 BARMAN Séverine, Christine.....10/08/2019

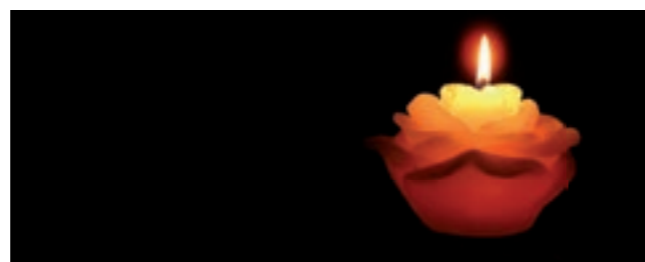
SALICIS Anthony, Jean, Paul
 BOCHATAY Marie-Pierre, Joséphine.....27/07/2019



DECES

ALLEMAND Frédéric, Vincent.....20/12/2019 - Saint-André-les-Alpes
 APERIO Simonne, Laurence, Hélène.....Veuve BOUCHET -
 14/01/2019 - Saint-André-les-Alpes
 BOCCHIERI Charles.....21/03/2019 - Castellane
 CERATO Jean, Louis, Joseph.....08/09/2019 - Nice
 COTTIN Léna, Louise.....12 mars 2019 - Saint-André-les-Alpes
 DUREAU Marcel, Eugène.....29 octobre 2019 - Saint-André-les-Alpes
 GUICHARD Marinette, Yvonne.....15 mars 2019 - Saint-André-les-Alpes
 divorcée CÈZE
 GUICHARD Séraphin, Emile.....29 novembre 2019 - Saint-André-les-Alpes
 GUYONNET Marie, Jeanne.....18 juin 2019 - Digne-les-Bains
 divorcée ALLEGRINI
 HONNORAT Nathalie, Maryse, Noëlle.....14 juillet 2019 - Nice
 épouse DOLLET
 LAMÉTRIE Daniel, Henri, Armand, Louis.7 août 2019 Digne-les-Bains
 MARTIN Gaston, Lucien.....10 mars 2019 - Saint-André-les-Alpes
 MAURIN Louis, Auguste.....19 mars 2019 - Saint-André-les-Alpes
 MICHEL Léon, Fernand.....28 octobre 2019 - Saint-André-les-Alpes
 MISTRAL Aimée, Paulette.....5 février 2019 - Digne-les-Bains
 veuve TAVERNARO
 MUNOZ RAMOS Juana.....26 mars 2019 - Digne-les-Bains
 épouse SEGURA PARRE
 PASCALIS Aimé, Ernest, Augustin 31 janvier 2019 - Saint-André-les-Alpes

PELESTOR Colette, Madeleine, Lucienne
29 décembre 2019 - Saint-André-les-Alpes
 veuve STAWIKOWSKI
 PEREZ Alain, Jean, François.....6 novembre 2019 - Saint-André-les-Alpes
 RICHARD Louis, Charles.....24 février 2019 - Saint-André-les-Alpes
 ROSSI Elisabeth, Jeanne, Dominique; veuve RAUL
10 septembre 2019 - Saint-André-les-Alpes
 ROUX Charles, Denis.....13 septembre 2019 - Saint-André-les-Alpes
 ROY Gilbert, René.....31 mars 2019 - Marseille 15e
 SEGURA PARRA Manuel.....22 juillet 2019 - Manosque
 SUC Yvonne, Fernande.....31 mars 2019 - Saint-André-les-Alpes
 veuve STIVALA
 TAVERNARO Michel, Simon, Jean.....7 juin 2019 - Marseille 5e
 TRAVAGLINI Emilia.....2 avril 2019 - Digne-les-Bains
 veuve HUBLAU



ETAT CIVIL 2020

NAISSANCE

DEBRUYNE Tom, Jean-Yves.....19 octobre 2020 Digne-les-Bains
 HUDSON PIFFAUT Sacha, Okami, Magda...04 juin 2020 Digne-les-Bains
 LARUE Tiphaine, Aurélie, Erica.....26 novembre 2020 Digne-les-Bains
 LICHÈRE Laura, Naomi.....10 juin 2020 Digne-les-Bains
 MORATELLI Estelle, Catherine, Sylvie.....08 juin 2020 Digne-les-Bains

MARIAGE

GHIONDA Gaëtan, Georges, Charles, Riad et
 PADOVANI Prisca, Lucie, Agnès.....25 juillet 2020

DECES

BASTIDE Eugénie, Marie, Andrée.....02 octobre 2020 - Saint-André-les-Alpes
 veuve PONROUCH
 BORRELLY Armand, Félix, Noël.....04 décembre 2020 - Saint-André-les-Alpes
 CÉRATO Alain, Charles.....26 juin 2020 - Digne-les-Bains
 COLLINS Geoffrey, Gowing01 août 2020 - Saint-André-les-Alpes
 COULLET Bernard, Léonce, Elie.....14 juin 2020 - Castellane
 DARMANIN Rosine.....23 novembre 2020 - Saint-André-les-Alpes
 veuve GRIMA
 de DONNO Jeanine, Inès, Marguerite.....06 juin 2020 - Saint-André-les-Alpes
 épouse MICHAUX
 GROS Félicienne, Marie, Josette.....03 juillet 2020 - Saint-André-les-Alpes
 veuve AUDIBERT
 GUIGUES Berthe, Clémence.....18 novembre 2020 - Saint-André-les-Alpes
 veuve GERMAIN
 PELLAT Yves, Joseph, Henri.....06 décembre 2020 - Saint-André-les-Alpes
 RAVAUX Karine, Françoise.....03 août 2020 - Nice



**Jours et Heures
 d'ouverture
 du Secrétariat de Mairie**

Du lundi au jeudi
 de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
 Le vendredi de 8 h à 12 h
 Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Contact :

Tél. 04 92 89 02 04
 Fax. 04 92 89 02 56
mairie.st-andre.les.alpes@wanadoo.fr
www.saint-andre-les-alpes.fr
 **> Nouveau !**
 suivez nous sur notre page Facebook :
www.facebook.com/Ville-de-Saint-André-les-Alpes-105614541414183



Remerciements

Ce magazine municipal est le « reflet » de la vie communale et intercommunale, il est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du village par les agents communaux, il est aussi consultable sur le site de la Mairie.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette nouvelle édition, ainsi que les artisans, chefs d'entreprise et commerçants pour leur participation au financement de ce bulletin. Et enfin, remerciements à Rémi NIGRI -société CREAT'IN- pour sa disponibilité et son implication dans la réalisation de la revue.

L'équipe municipale.

Je tiens à remercier personnellement tous les acteurs qui ont permis la parution de ce bulletin, l'équipe municipale, en particulier Sophie GIRAUD, qui a repris le flambeau de la préparation du bulletin, avec plusieurs conseillers. Et ce n'est pas une mince affaire ! Merci également à GARIN Ginette qui a géré cette tâche avec brio pendant tant d'années, je lui souhaite qu'elle puisse profiter de sa retraite bien méritée ! ET enfin, je remercie vivement tous les commerçants, artisans, entrepreneurs... qui ont participé à ce bulletin, en effet, il est entièrement financé par leur participation.

Rémi NIGRI

Ce bulletin a été mis en page par Rémi NIGRI, infographiste et webmaster, installé dans le Haut Verdon depuis 2004. Imprimé par Exaprint, 800 exemplaires.



www.creat-in.fr
Tel : 06 28 35 99 45

Arthurimmo.com
Tel : 04 92 89 05 45
79 Grand Rue
04170 Saint André les Alpes
n.giraud@arthurimmo.com

Pascal SAMMUT
M M A
**AGRICULTEURS, PROFESSIONNELS, ARTISANS
Commerces, Construction, Moto, Placements**
Place de Verdun - 04170 Saint André les Alpes
Tél. 04 92 89 00 27 - Fax 04 92 89 02 84
email : cabinet.sammuto@orange.fr - site : http://agence.mma.fr/saint-andre-les-alpes
N'ORIAS 13004754-www.orias.fr

VERDON SERVICES
Stéphane GRAC
Création, entretien parcs et jardins
Débroussaillage - Nettoyage - Élagage
Travaux divers - Arrosage automatique
Tel : 06 50 81 22 15

Pâtissier - Chocolatier - Glacier
Comte Didier
63 Grand Rue - Saint André les Alpes
04 92 89 03 69

Tous nos voeux
AEROGLISS
2021
INFOS PARAPENTE SUR
AEROGLISS.COM

bm
BLANC MATÉRIEAUX
COLMARS LES ALPES
**MATERIAUX DE CONSTRUCTION
BRICOLAGE CHAUFFAGE BOIS
ET PELLETS**
04370 COLMARS-LES-ALPES Tél : 04 92 83 44 26
04240 ANNOT Tél : 04 92 83 31 59
04170 LA-MURE-SUR-ARGENS Tél : 04 92 8914 01

Sarl CJB MAÇONNERIE
Christophe BERNARD
Maçonnerie générale
06 85 08 04 48
christophe.bernard5@club-internet.fr

Optic 04
à domicile
Alice Delmas
Opticienne diplômée
Tél. 06 82 11 18 88
contact@optic04adomicile.fr
www.optic04adomicile.fr

M.V. COMBUSTIBLES
FUEL DOMESTIQUE
BOIS DE CHAUFFAGE
FLEXIBLE HYDRAULIQUE
LIVRAISON à DOMICILE
04 92 89 07 03 - 06 76 39 06 82
Le Cougnas - 04170 St André les Alpes

Jean-Marie NEY
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ZINGUERIE
INSTALLATEUR - DÉPANNAGES
ET ENTRETIENS
Chemin du Mazet - 04170 SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES
Mobile 06 73 65 26 10 - Fax 04 92 83 50 63

www.creat-in.fr
Partenaire de votre com'
04 92 83 90 43
remi.nigri@gmail.com
création site internet // affiche // prospectus // photos // vidéos...

Merci à vous !





Supermarché

express

Boucherie - Charcuterie
Produits régionaux
Station service

Route de Nice - 04170 Saint André les Alpes
04 92 89 02 18

Allianz Assurances et finances
TEYSSIER JérémY - ASSURANCES
Conseil en gestion de Patrimoine - Complémentaire Santé

ASSURANCES: AUTO, MOTO, HABITATION, PROFESSIONNEL,SANTE	FINANCES: ASSURANCE-VIE, RETRAITE, PREVOYANCE, DEFISCALISATION
---	--

Digne-les-Bains // St-André-les-Alpes // Castellane
Tel: 04.92.31.34.34

LE CLAIR LOGIS
GÎTE D'ÉTAPE ET DE SÉJOUR
RESTAURANT

Route de Digne
04170 St André les Alpes

Tél : 04 92 89 04 05 / Port : 06 08 26 61 15
www.giteclairlogis.com
le-clair-logis@wanadoo.fr

AMBULANCES VACCAREZZA

TAXIS
AMBULANCES
VSL

Grand Rue
04170 Saint André les Alpes
04 92 89 03 28

Christine et Mali BOEUF

Boulangerie artisanale

Rue principale
04170 Saint André les Alpes
04 92 89 02 46

Boulangerie Pâtisserie RAMBAUD

Tél : 04 92 89 05 08 - rambaudlangloisbp@gmail.com



Produits maison, pâtisserie et viennoiserie pur beurre



EIFFAGE ROUTE GRAND SUD ALPES VAUCLUSE

CASTELLANE - THORAME - ALLOS

Terrassements, génie civil, enrobés, béton chantier,
V.R.D, travaux publics et privés, déneigement

**ZA Route de Grasse
04120 CASTELLANE**

Tél. : 04.92.83.61.73 - Fax : 04.92.83.73.00

Innovation, proximité, engagement.



Au service d'un territoire exceptionnel

VEOLIA EAU
09 69 329 328
24h/24 7j/7

www.eau.veolia.fr





Alliance Artisans
MAISONS BOIS & EXTENSIONS

Votre villa ossature bois Par Alliance Artisans



Alliance Artisans c'est aussi :
Menuiseries BOIS- PVC-ALU
Peinture
Isolation par l'extérieur



Alliance Artisans
MAISONS BOIS & EXTENSIONS

www.alliance-artisans.fr
04 92 81 37 64 - allianceartisans04@gmail.com

Lieu dit la Grande Bâtie
04330 Barrême

